L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 372. Vol. XV. — SAMEDI 13 AVRIL 1850.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Voyage à travers les journaux. — Les bibliothèques populaires. — Courrier de Paris. — Notes et études sur les publicistes contemporains. — Journal d'un colon (suite). — Les noces de Luigi (suite). — Halles centrales de Paris. — Chronique musicale. — Histoire du gouvernement provisoire, par Élias Regnault. — Mémoires de Massena. — Revue catholique de la jeunesse. — Les mécaniques de Joseph Cosson.
Gravures : Le Président de la République sortant du Luxembourg, le 7 avril. — Portrait de M. de Lamartine; Une scène de *Toussaint Louverture.* — Départ pour la pêche de la morue; Le pêcheur se dépouillant de ses vêtements de terre; Le pêcheur bénissant ses enfants, études; La flottille quittant le port de Dunkerque. — Voyage d'un colon, cinq gravures, d'après l'auteur. — L'Olympe au coin de la rue, 8 gravures, d'après Damonrette. — Le calendrier mouvant de J. Cusson. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, dont nous avons indiqué dans notre dernier numéro l'origine et la constitution, a ouvert dimanche 7 avril sa session. On sait que sa durée est fixée, par ordonnance ministérielle, à un mois.

L'ancienne salle des Pairs, au Luxembourg, a reçu à midi le Conseil général; les tribunes étaient garnies de curieux attendant l'heure de l'ouverture officielle. A midi et demi, M. le Président de la République, accompagné du ministre de la guerre et de plusieurs généraux en uniformes, précédé

Le Président de la République sortant de la séance d'ouverture du Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, le dimanche 7 avril.

d'un détachement de cuirassiers, est arrivé pour présider cette assemblée pacifique. M. le Président de la République ayant pris place au fauteuil présidentiel, M. Dumas a ouvert la séance par un discours, dans lequel il a développé les considérations générales sur l'objet des travaux de l'assemblée; M. le Président de la République a pris la parole après le ministre, puis la séance a été renvoyée au lendemain pour la nomination des vice-présidents. MM. Leupin, Passy et Tourret, ancien ministre de l'agriculture et du commerce, ont réuni la majorité des suffrages. Nous rendrons compte après la session du Conseil général de ses travaux et de ses délibérations.

— L'Assemblée législative a commencé cette semaine la discussion de deux projets de loi diversement importants : le projet relatif à la déportation, et le projet relatif au chemin de Paris à Avignon. Le premier a été attaqué, jeudi, dans la séance du 4, par un orateur de l'opposition, M. Farconet, dans un discours dont le ton convenable a montré que les meilleures raisons ne perdent rien à être exprimées avec goût et modération. M. Victor Hugo, le lendemain, est venu, à son tour, attaquer le projet; M. Victor Hugo ne sait rien dire sans la pompe du langage et les agréments de l'antithèse; mais il faut convenir que cette rhétorique donne le change quelquefois jusqu'à ressembler à l'inspiration et à l'éloquence. M. Emmanuel Arago, après M. Hugo, a pris la parole pour rappeler à M. Odilon Barrot son discours sur le projet de loi de déportation présenté en 1835. On connaît ce procédé qui n'a plus le pouvoir d'étonner les auditeurs, mais qui fait dire aujourd'hui, quand on a entendu un discours habile : « Voilà de solides raisons! Je ne sais pas comment ce monsieur pourra un jour prouver qu'il vient de dire des sottises. » — Comme M. Rodat, rapporteur, avait répondu à M. Farconet en lui vantant les charmes bucoliques des îles Marquises, M. Rouher a pris la parole après M. Victor Hugo, et M. l'amiral Dupetit-Thouars, qui a pris autrefois possession des Marquises pour la France, est venu, après M. Arago, renouveler l'églogue de M. Rodat, qui n'avait fait que répéter ce qu'il avait entendu dire de ce paradis terrestre. — La question est de savoir quel est le parti qui sera chargé d'aller vérifier les descriptions de ces Tityres représentatifs. Il est clair que la majorité croit qu'il lui sera toujours plus loisible d'y croire que d'y aller voir.

La deuxième délibération sur le chemin de fer de Paris à Avignon s'est ouverte lundi 8 avril. Nous avons déjà, lors de la première délibération, rappelé qu'il s'agit de savoir si l'Etat continuera les travaux ou s'il abandonnera l'achèvement du chemin à une ou plusieurs compagnies aux conditions suivantes : 1° la concession pour 99 ans; 2° la garantie d'un intérêt de 5 0/0 sur un capital de 260 millions; 3° l'abandon de 154 millions dépensés en travaux; 4° l'abandon des produits des sections en exploitation pendant tout le temps qui s'écoulera entre le jour de la concession et l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, ce qui équivaut, selon M. Grévy, à une nouvelle subvention de 30 millions. L'Assemblée ne se trouve point partagée ici en deux sections tranchées, comme dans les questions purement politiques. L'opposition recrute des membres dans toutes les fractions de la majorité. M. Grévy a brillamment soutenu un amendement qui consacrait le principe de l'achèvement par l'Etat; M. Faucher, M. de Lamartine et M. Vitet, rapporteur de la commission, ont plaidé pour les compagnies; l'amendement a été rejeté par 443 voix contre 205. L'amendement a été repris en partie par MM. Darblay et Victor Lefranc qui, sans préjuger le fond de la question et la solution définitive, demandaient que l'Etat continuât provisoirement les travaux jusqu'à Châlons, la majorité ne s'est plus trouvée le lendemain, sur la question posée en ces termes, que de 358 contre 314. L'Assemblée, comme l'a fait remarquer M. Dupin, n'avait jamais été si nombreuse. Est-ce un éloge, est-ce une critique? A quel motif M. Dupin attribue-t-il le zèle des représentants? Qui pouvait avoir intérêt à les rendre si exacts? — La question de l'achèvement par les compagnies est donc tranchée; mais il reste à discuter les conditions du marché, et il se pourrait que la prime fût réduite au point que, personne ne voulant soumissionner, l'Etat se retrouvât en définitive et malgré lui forcé de faire ce chemin; car il faut que ce chemin soit fait. C'est une grande faute du dernier régime de n'avoir pas su se défendre contre les exigences ridicules et ruineuses des entreprises de troisième ou quatrième utilité, afin de concentrer les forces du capital industriel sur cette ligne, qui était la première en importance.

— M. le ministre des finances a présenté le 4 avril le projet de loi relatif au budget de 1851. Ce projet fixe le montant des dépenses à 1 milliard 283 millions, et celui des recettes à 1 milliard 292 millions, soit, 9 millions d'excédant.

— La séance de samedi a été consacrée par l'Assemblée à discuter la validité des élections du Haut-Rhin, contre lesquelles de nombreuses protestations, signalant des violences et des illégalités, étaient apportées à la tribune par M. Cassal. M. Cassal, comme dit le *Journal des Débats*, trouve que les élections du Haut-Rhin ne sont pas régulières parce qu'elles n'ont pas donné raison à ses amis; mais M. Cassal n'est pas de la majorité, et la majorité qui a condamné les élections de Saône-et-Loire par des raisons semblables à celles de M. Cassal, pense comme le *Journal des Débats* et les journaux dits modérés. Les journaux non modérés sont de la même force. *Discite justitiam.*

— L'Assemblée a réélu son bureau; cette élection n'a eu d'autre importance que de montrer une fois de plus les causes de dissolution qui travaillent la majorité. Une fraction respectable du parti de l'ordre avait eu jusqu'ici au moins un représentant au bureau de l'Assemblée. Cette fois le mauvais goût de la fraction la plus nombreuse n'a pas voulu lui laisser cet avantage, et après le lui avoir retiré elle a voulu le lui rendre de sa pleine munificence et libre octroi. La manœuvre était grossière, et franchement les légitimistes ne pouvaient pas, sur une question de tact et de convenance, se laisser battre par Messieurs du tiers.

— On se prépare aux élections du 28. Les exclus du département de Saône-et-Loire se représentent en masse. A Paris, l'*Union électorale*, désavouée par une partie de ses fondateurs, ménagée par quelques journaux dits modérés, attaquée par quelques-uns, condamnée au fond par tous, indique au choix des électeurs M. Fernand Foy, fils du général Foy; l'opposition n'a pas encore officiellement annoncé son candidat; mais on assure qu'elle veut se montrer habile en proposant un nom qui n'aura d'autre signification que le maintien de la Constitution. Si l'opposition ne fait pas ce qu'elle annonce, si elle met en avant un nom qui veuille dire anarchie, nous pensons qu'il y a une belle place à prendre entre elle et l'*Union électorale*, en appelant le vote de tous les citoyens paisibles et laborieux sur un nom qui proteste contre les deux partis extrêmes, également nuisibles en ce moment à la paix publique et au développement de l'activité nationale. Cette place sera prise.

Voyage à travers les Journaux.

La représentation du drame de *Toussaint Louverture* a été l'occasion d'une curieuse profession de foi. L'*Evénement*, le *canard* politique et littéraire qui sert d'hôtel des Invalides aux caporaux de l'ex-armée romantique, a profité de la circonstance pour publier un manifeste. Désormais la France peut être tranquille; si jamais elle a besoin d'être sauvée, elle aura un sauveur. Ne nous préoccupons donc plus de l'avenir; laissons couler les événements et les jours; couronnons-nous de fleurs comme les jeunes Romains, et attendons, en vidant les coupes, l'accomplissement de nos destinées.

Ce qui nous a manqué depuis soixante années dans les rudes épreuves que nous avons traversées au pas de course, ce n'est ni l'idée ni le fait, ni l'intelligence ni l'épée, ni la parole ni l'action, ni les peuples ni les chefs, ni ceci ni cela. C'est... un poëte dramatique. O monsieur Jourdain! l'Empire est tombé faute d'un poëte dramatique. On sait que Napoléon se désolait de n'avoir pas Corneille sous la main pour confier à ce grand homme le portefeuille des relations extérieures. (Voir Marco Saint-Hilaire, *passim.*) C'est pour la même raison que restauration et gouvernement de juillet ont fait un beau matin la culbute. Le gouvernement de juillet ont fait un beau matin la culbute. Le gouvernement de juillet s'était pourtant décidé à jeter sur le front monumental de Corneille le chapeau à plumes de pair de France. L'insensé! c'était trop ou trop peu. Il fallait à Corneille au moins le ministère de l'instruction publique. La République fit les premiers pas, il est vrai, appuyée sur le bras d'un poëte, mais quel poëte s'il vous plaît? Un poëte lyrique. Que pouvait faire l'amant d'Elvire pour conjurer tous les orages? Ah! si l'on avait songé à Corneille au lieu d'appeler à la tête du gouvernement provisoire l'élégiaque paratonnerre que vous savez!

« M. de Lamartine, dit l'*Evénement*, est certainement l'homme de ce temps-ci qui aura le plus contribué à enraciner dans les esprits ce préjugé vulgaire et absurde que le poëte est inhabile et incompétent dans la conduite des affaires humaines. Pourquoi? — Justement parce que M. de Lamartine est un poëte purement lyrique et le contraire d'un poëte dramatique.

Cette séparation, ce divorce, cette fuite perpétuelle de l'action devant l'idée, de l'idée devant l'action que nous signalions dans *Toussaint Louverture*, vous les retrouverez dans la vie publique de l'auteur des *Girondins*, homme d'Etat et penseur qui, chose inouïe! n'aura jamais *vu que du feu dans Napoléon*.

Regardez, en effet.

Aujourd'hui, ce sera l'idée qui chez lui dominera, écrasera, annihilera l'action; il laissera l'esprit souffler où l'esprit voudra; il abdiquera sa volonté devant l'inspiration, nous ne dirons pas du hasard, mais de Dieu; il criera : *Alea jacta est;* il demandera cinq minutes de réflexion pour décider si la France sera république ou monarchie; il montera à la tribune sans savoir comment il va conclure, et s'il attribuera à l'Assemblée nationale ou bien au peuple le droit de choisir le chef de l'Etat.

Demain, sa pensée se laissera aller, incertaine, légère et flottante, au courant et à la merci de l'événement. Une révolution le portera au pouvoir, une insurrection l'en arrachera; dans l'intervalle, la France s'offrira par trois ou quatre fois à lui et ne le trouvera jamais prêt, et, comme une belle fille sottement dédaignée, ne lui pardonnera plus jamais ni ses retards à lui, ni ses avances à elle.

De sorte que lorsqu'il aura voulu fonder une République, cet homme courageux, ce grand homme, sera resté inférieur, tantôt à M. Ledru-Rollin par l'idée, tantôt à M. Changarnier par l'action.

De sorte que lorsqu'il aura voulu écrire un drame, ce poëte inspiré, cet écrivain abondant, sera resté inférieur à M. Jules Janin pour la critique et à M. Anicet-Bourgeois pour la facture. »

Le tort impardonnable de M. de Lamartine, aux yeux de l'auteur de l'article, c'est d'avoir compromis Corneille, c'est d'avoir contribué à enraciner dans les esprits ce préjugé vulgaire et absurde *que le poëte est inhabile et incompétent dans la conduite des affaires humaines*. Aussi, tout en déclarant que M. de Lamartine est un beau génie et un grand caractère, a-t-il soin de le placer un peu au-dessous d'un faiseur de mélodrames.

Cette proposition une fois admise que le poëte dramatique sera l'homme d'Etat de l'avenir, le Confucius social, le Tyrtée législateur, il ne nous reste plus qu'à chercher parmi les membres de l'association des auteurs à qui ce rôle de sauveur doit échoir un jour.

S'il est permis, dans une question aussi délicate, de s'en rapporter à l'opinion générale, les trois plus grands génies dramatiques de notre temps seraient MM. Alexandre Dumas, Dennery et Bouchardy. C'est donc l'un de ces trois messieurs qui sera vraisemblablement tôt ou tard l'arbitre des destinées de la France. Comme je ne voudrais pas passer plus tard pour un flatteur du lendemain, je m'empresse de prendre date. *Vive Monte Christo, vive la Dame de Saint-Tropez, gloire au Sonneur de Saint-Paul!*

M. Victor Hugo a bien aussi quelques prétentions dramatiques, prétentions justifiées du reste; mais, il faut bien l'avouer, toutes les critiques dirigées contre M. de Lamartine retombent de tout leur poids sur l'auteur des *Burgraves* et de *Marion de Lorme*. Comme M. de Lamartine, M. Hugo déclame, rêve et chante quand il faudrait agir. Ses héros, au lieu d'aller droit au but, se préoccupent en chemin

De la pâle clarté qui tombe des étoiles.....

.....*Arcades ambo,*
Et cantare pares et respondere parati.

Dans les pièces de M. Hugo, le lyrisme est partout, au commencement, au milieu, à la fin, le drame n'est nulle part. *En notre âme et conscience*, l'œuvre de M. Hugo peut bien être *une belle effusion lyrique, mais l'humanité y chercherait vainement l'homme.* L'*Événement*, en condamnant sans appel M. de Lamartine, n'a pas pris garde qu'il frappait du même coup sur son *austère patron*, lequel aura, lui aussi, contribué à enraciner dans les esprits ce préjugé vulgaire que le poëte est inhabile et incompétent dans l'exercice des affaires humaines; parce que, comme M. de Lamartine, et plus que M. de Lamartine, M. Hugo a sacrifié le raisonnement à l'imagination, l'homme au poëte, l'idée à la forme; parce que la foule l'a vu, depuis qu'il *a l'âge d'homme*, passer d'une idée à une autre idée, des *Odes et Ballades* au *Roi s'amuse*, de *sa mère Vendéenne à son père républicain*. Si M. Hugo, exalté par le rôle politique qu'a joué M. de Lamartine, rôle qui n'est pas sans gloire, caresse, chimérique ambition! l'espérance d'un jour, d'une heure, d'une minute de domination populaire, qu'il se détrompe. M. de Lamartine a pu être à un moment donné le tribun des sentiments généreux, la lyre de la révolution. M. Hugo ne serait que le tribun des antithèses, la lyre de la rhétorique. Le premier peut parler à la foule, l'exalter et la dominer, le second ne sera jamais compris que des bacheliers ès-lettres et des académiciens!

Le journalisme, à l'heure qu'il est, offre un des spectacles les plus intéressants et les plus instructifs. Les journaux de toutes nuances ne sont plus occupés qu'à dresser le bilan des vieilles idées et des vieux partis. L'heure de la débâcle est arrivée. Tout s'en va; les fausses réputations, les faux talents et les prétendues habiletés. C'est une complète déroute, une lessive générale. Ce qui hier semblait jeune, pimpant et même téméraire, est accusé aujourd'hui de sénilité. Les enfants terribles du gouvernement constitutionnel sont devenus les *Burgraves* de la République.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé!

Hélas! c'est que cet or n'était que du chrysocale, c'est que ce beau langage oratoire tout fleuri d'épithètes patriotiques ne fait plus illusion à personne. C'est que la France est fatiguée de tourner sans cesse dans le manége des partis comme un cheval aveugle. La bascule gouvernementale est cassée; pendant ses dix-huit années de règne, Louis-Philippe avait pris soin de distribuer des relais sur sa route; on allait d'une poste à une autre. Du 13 mars au 14 octobre, du 6 septembre au 15 avril, de M. Molé à M. Thiers, de M. Thiers à M. Guizot. Charmante manière de voyager qui n'était pas sans périls. Après avoir relayé une douzaine de fois, il s'est trouvé que le dernier attelage était insuffisant. Le char de l'État fut arrêté entre deux barricades et le cocher précipité de son siége. Telle est la fin de toutes les politiques d'expédients.

Le travail de décomposition qui se fait aujourd'hui dans les rangs du parti conservateur s'est opéré depuis un an et plus dans le camp socialiste. M. Proudhon a commencé l'attaque; cet Attila de la propriété, qui a tour à tour battu en brèche les montagnards, les fouriéristes, les cabétistes, les partisans de l'État-serviteur et les triadaires, cet homme qui s'est amusé à pendre dans sa garde-robe les défroques de tout le monde, a si bien fait sans le vouloir et sans le savoir peut-être, que le socialisme qui, à son début, pesait sur le monde comme une menace, ne sera plus bientôt qu'un de ces épouvantails qui ne font même plus peur aux enfants. Croquemitaine Louis Blanc, Parapharagaramus Leroux ne sont plus que des marionnettes dont les fils sont cassés, et je ne serais pas étonné que d'ici à peu de temps le terrible M. Proudhon ne passât à l'état de burgrave rouge, et ne se fît accrocher lui-même dans ce cabinet de curiosités socialistes où il a déjà accroché tant de polichinelles de ses amis. Le Saturne révolutionnaire dévore ses enfants, disaient nos pères en 1793; ce qui était vrai à cette époque est encore vrai de nos jours. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Seulement, en 93 le monstre tuait ses victimes avec le couteau de la guillotine, aujourd'hui il les tue avec un bon mot. M. Thiers, M. Molé, M. Berryer, M. de Broglie, etc., viennent d'être exécutés tout dernièrement sur la place de Grève du journalisme conservateur. Je ne vois pas grand mal à cela. Quand il ne restera plus ni légitimistes, ni orléanistes, ni socialistes, ni libéraux, ni républicains de la veille, ni républicains du lendemain, il restera encore la France, et alors on reconnaîtra peut-être qu'il est temps de songer à elle après l'avoir oubliée pendant si longtemps.

JUNIUS REDIVIVUS.

Bibliothèques populaires.

Nous avons souvent signalé, dans ce recueil, l'indifférence du public français pour les publications utiles. Le dernier régime est mort de cette indifférence; son apathie intellectuelle l'a tué; il est mort en écoutant des *Contes de ma mère l'oie*, servis, en guise de provision pour chaque journée, au rez-de-chaussée de son journal dont le premier étage lui criait par toutes ses fenê-

es : « Enrichissez-vous. » Pendant ce temps-là, nous l'avons dit alement, pendant que la bourgeoisie lisait des romans, une opagande souterraine, sans direction, sans choix, mais obéissnt à l'instinct d'une industrie qui spéculait sur des lecteurs norants ou mal préparés, atteignait, par la division du prix s livres, le fond des masses populaires.

Si le mouvement philosoptique et littéraire du dix-huitième ècle devait produire les hommes supérieurs qui ont réalisé les emières pensées de la révolution française, si l'ardeur stueuse qui s'est fait voir durant la Restauration devait porter x affaires des hommes encore éminents par l'esprit, le travail tellectuel du dernier règne ne pouvait produire, parmi ceux ui aspiraient à l'influence, que des théoriciens divisés sur les incipes comme sur les moyens et le but de la révolution de vrier. C'est en effet ce que nous avons vu. Il est certain que si s études avaient été honorées pendant ces vingt dernières anees par les classes en possession des moyens de cultiver leur inlligence, le mouvement aurait pu être surveillé, dirigé d'en haut; ns tous les cas, on ne se serait pas laissé gagner de vitesse par foule abandonnée à un enseignement anarchique. Mais il paît que le regret exprimé ailleurs à ce sujet et que nous renoulons ici est un regret superflu. Nous croyons avoir constaté ns l'histoire cette loi invariable que les classes qui aspirent à fluence dans l'Etat sont les seules qui participent au travail tellectuel; une fois en possession de cette influence, elles jouisnt du pouvoir et de la domination, se persuadant volontiers e les lois faites par elles et pour elles suffiront avec la police our les protéger et les maintenir. Le quinzième siècle, préparant révolution religieuse du seizième, le dix-huitième préludant à éclat de la révolution française, le zèle studieux de la Restaution annonçant l'aspiration de la classe moyenne à reconquéir l'influence dont les échecs de la révolution l'avaient déposédée, sont pour nous et pour notre thèse des démonstrations ns réplique.

Aujourd'hui, du moins, que les anciennes influences sont meacées, vont-elles rentrer dans cette lice où la victoire demeure plus actif, au plus vigilant, au plus éclairé? Aucun signe ne rmet jusqu'ici de l'espérer. C'est qu'on n'a pas encore conience des causes qui ont amené la défaite; c'est que le triomphe s prétendants nouveaux est encore contesté et qu'on peut oire à l'avortement de ces rivaux de pouvoir improvisés. Les abitudes de la vie matérialiste ne cèdent pas d'ailleurs si aisément, et l'esprit, une fois asservi à ces habitudes, ne revient que niblement à l'activité. Qui a d'ailleurs, à l'exception de quelques Cassandres qui ne sont point écoutés et qui font pitié aux ands hommes du temps actuel, qui a réfléchi sur ce phénoène social, afin de le signaler avec autorité? Assemblez ces ands hommes et parlez-leur de l'état de la société, de la nécssité de créer un enseignement populaire raisonnable et fondé r l'expérience; parlez-leur des pays où le dévouement des ciyens multiplie la circulation des bons ouvrages pour les faire river aux masses, et faire du moins une concurrence saluire aux mauvais livres; montrez-leur l'Angleterre inondant iostructions familières ses populations industrielles et agrieles; présentez un programme imité de celui de la célèbre soété présidée pendant vingt ans par lord Brougham pour la ffusion des connaissances utiles : ces citoyens se regarderont un air étonné, vous prendront pour un *philanthrope*, et couront à la publication des brochures de la rue de Poitiers, tte belle prose que vous savez, ornant de ses fleurs étiolées ne pousse abondante de diatribes, d'injures et de calomnies, our des consommateurs qui n'ont pas besoin de ce régal, attendu ?ils en savent là-dessus aussi long que leurs professeurs. Voilà s sages de ce temps-ci. Moi qui parle ici, je me suis un jour urvoyé, avec un projet utile, parmi ces hommes, me croyant en avisé, et ma candeur les a étonnés. On ne m'y reprendra us.

Mais ce que ces athlètes démontés de la vieille police sociale, que leurs antagonistes plus alertes, mais non moins dangeux pour l'honneur et le bien-être des générations nouvelles, veulent ni faire ni laisser faire; les honnêtes gens, les homes de cœur, les clairvoyants ne peuvent-ils donc s'associer our l'entreprendre à la face des intrigants et des tapageurs? uoi! dans ce pays qui est grand surtout par la sociabilité, dans pays où un appel fait à propos pour venir au secours d'une rande infortune, pour réparer une catastrophe publique, produit es millions de francs fournis par des millions de souscripteurs, on parviendrait pas à faire entendre une voix humaine qui proquerait une grande association de bien public en vue de faire qui s'est fait ailleurs avec tant de profit moral et de succès atriotique!

Nous disons que cette voix serait entendue : que des citoyens onorables, désintéressés dans les questions personnelles de la olitique, s'entendent pour ouvrir cette sainte croisade; ils seont entendus de la France entière, et les millions viendront urnir les subsides de la propagande intellectuelle.

Déjà les bons livres à multiplier et à répandre ne manquent as dans notre librairie française. Les traités élémentaires des iences, des arts et des lettres n'auraient besoin que d'être renus, par le prix, accessibles à tous ceux qui savent lire. Pour ne arler que des ouvrages que nous connaissons le mieux, parce u'ils sont publiés dans le voisinage de ce recueil, et que nous vons, pour ainsi dire assisté à leur enfantement, quelle riche atière d'enseignement universel ne se trouve pas réunie dans ette encyclopédie populaire qui a pour titre un *Million de aits!* quel trésor d'instruction appropriée à la curiosité spéiale de nos concitoyens dans cette autre encyclopédie, véritable illion de faits français, à laquelle les auteurs ont donné le titre eureux de *Patria*, c'est-à-dire connaissance complète de la rance, de son génie, de son histoire, de sa richesse.

Divisez ces immenses recueils en autant de traités séparés u'il y a de sujets spéciaux dans la science, les lettres et les rts, vous aurez la véritable bibliothèque populaire. C'est cette ensée dont la réalisation est poursuivie depuis dix ans par nos diteurs, avec plus de courage que de profit, qui a donné naisance à la *Collection des cent traités* sur les *connaissances les lus indispensables* (1). Ce sont en grande partie les mêmes saants et les mêmes écrivains qui ont reproduit sous des formes ifférentes, avec plus ou moins de développements et selon eurs diverses destinations, les matières qui composent chacun de ces livres. Le *Million de faits* est l'aide-mémoire universel; *Patria* est le développement du Million de faits pour tout ce qui regarde la France; les *Cent traités* contiennent, dans un ordre méthodique et de manière à faire un tout de chaque partie des deux autres ouvrages, le cycle à peu près complet des connaissances humaines, à la seule exception des sujets qui sont de pure curiosité et de simple érudition; et encore, si nous cherchons bien dans cette librairie intelligente que nous visitons chaque jour, nous trouverons une charmante collection de petits volumes qui, sous le titre de *Curiosités*, contient la fleur de l'érudition dans tous les genres, et complète ainsi un cours d'enseignement populaire et élémentaire qu'aucune académie, aucune université n'aurait été capable de combiner. Il ne manque à ces magnifiques travaux, et à tant d'autres bons livres que nous signalerions si nous avions l'honneur d'être consulté, que la propagande dont le dévouement des gens de bien doit prendre l'initiative pour le salut de tous, même pour le salut des grands hommes occupés aujourd'hui de leurs personnes, de leur vanité, de leurs regrets inutiles et de leurs espérances insensées.

(1) *Instruction pour le peuple*, cent traités sur les connaissances les lus indispensables, ouvrage entièrement neuf, avec des gravures interalées dans le texte. — *Terminé*. — 2 volumes grand in-8°, chacun de 800 ages à deux colonnes, et contenant la matière de 25 volumes in-8° ordinaire. — Paris. Paulin, Lechevalier et C°, rue Richelieu, 60.

Courrier de Paris.

Les économistes qui prêchent le rétablissement de la loterie viennent de remporter une belle victoire sur les entrepreneurs de morale qui ont toujours réclamé la suppression de cet impôt indirect. Contemplez les résultats de ce dernier tirage national. Nous vivons en pleine foire, la foire des bennes gens, pour faire suite à celle des jambons. L'antique Rhodon, bâtie d'hôtelleries et de voyageurs, selon Valère Maxime, et Francfort, cette capitale du banquier Reinganum et de ses tirages perpétuels, et Nuremberg, le bazar aux jouets d'enfant et aux pains d'épice, et Beaucaire lui-même, dans ses jours les plus encombrés, ne sauraient soutenir la comparaison avec notre Paris. Tous les matins, depuis le 1er avril, les départementaux lisent dans le journal de leur localité cette annonce expressive : « M. X., meunier, *alias* vigneron, *alias* jurisconsulte, est parti pour Paris, afin d'y recueillir son lot. » Il en est venu, et il en viendra de la province Lyonnaise, de la Celtique et des deux Narbonnaises, de Quimper, de Carpentras, de Périgueux et de Landernau, de La Châtre (ah! le bon billet qu'a La Châtre!) et de Saint-Lô.

Cependant le printemps n'a point cessé de souffler le chaud et le froid; il nous fait des journées mêlées de pluie et de soleil; on se glisse à la promenade entre deux nuages. Au moindre bandeau bleu qui se déroule à l'horizon, l'étranger ravi prend sa canne et son chapeau, et pendant les dix minutes nécessaires pour arriver aux Tuileries, il a essuyé deux averses.

Après le culte du Palais-Royal, le préjugé que le provincial nouveau débarqué à Paris nourrit le plus volontiers dans son cœur, c'est le jardin des Tuileries; réalité magnifique assurément : mais il est rare que notre compatriote des départements y retrouve son idéal. Ces bouquets de marronniers semblent un peu maigres à l'habitant des Ardennes; ce filet d'eau azuré qui, sous le nom de fleuve, rase des quais babyloniens, n'a rien d'imposant pour le riverain du Rhône, tandis que l'habitant des Landes cherche en vain le sable promis à ses pas dans la grande allée. Quel autre mécompte pour ces arriérés, qui, oubliant que la civilisation est toujours en marche, comme le Juif errant, s'attendent bonnement à revoir un *jardin des Tuileries* primitif! Quoi! pas le moindre *bouchon*, comme au temps de Renard! pas le plus petit danseur de corde! Où est la ménagerie entretenue par la reine Catherine? Qu'est devenue la volière d'oiseaux rares fondée *à perpétuité* par mademoiselle de Guise? Le cygne seul se prélasse ennuyeusement dans le bassin, et quel bassin! A cette même place, des poissons aux larges nageoires s'agitaient dans un vivier gastronomique. N'en déplaise aux provinciaux érudits, nous avons changé heureusement tout cela. C'est bien le jardin d'une grande ville, très-élégante et un peu guindée. Les jours où ce bassin a de l'eau, les belles promeneuses vont s'y regarder comme dans un miroir. Il y a des fleurs en pleine terre qui ressemblent à des bouquets artificiels; elles y sont comme les femmes dans leurs corsets. La colline verdoyante est remplacée par un horizon d'orangers à forme cylindrique. Point d'autre troupeau que celui des lionceaux en binocles, et des jolies brebis à la toison blanche et chaussées de satin. Pour toute bergère, la loueuse de chaises. Les chiens de garde n'ont plus rien de poétique, ils portent l'épaulette de laine et la croix d'honneur. Dans ces massifs d'arbres irrégulièrement alignés, comme des gardes nationaux à l'exercice, vous êtes assaillis par un seul souvenir antique et très-solennel, celui des héros et des dieux de la mythologie, qui se dressent çà et là sur des piédestaux allégoriques. A l'aspect de cette ironie sculptée dans le marbre, pourquoi, — se dit le provincial éligible, — pourquoi ne pas remplacer la vue de ces héros apocryphes par celle de nos grands citoyens? C'était l'usage de la république romaine, qui ornait les jardins publics de l'image de ses législateurs sous la forme de demi-dieux; de sorte que les Molé et les Baroche de ces temps-là posaient en Hercule, et le corps d'Antinoüs était surmonté de la tête du Pierre Leroux ou du Crémieux qui fleurissaient sous le consulat de Plancus (*consule Planco*). Ces spectacles majestueux enflammaient les âmes. Mais nous avons perdu tout sentiment du beau.

Après la promenade des Tuileries, la distraction à la mode, c'est encore celle qu'offrent les salles de concert. La musique et ses exercices survivent au carême. Lisez les affiches; petites ou grandes, chacune vous jette l'adieu d'un exécutant. « C'est demain que la célèbre madame A., ou l'incomparable M. B. se fera entendre pour la dernière fois dans la salle *trois étoiles*. » En ce moment, deux ou trois cents de ces incomparables sont à la veille de leur départ, et chacun d'eux s'associe une cinquantaine d'autres musiciens que, par exemple, l'on peut comparer à tout. Nous voilà bien loin de ce Jean Charmillon, le roi des ménétriers, sous Philippe-le-Bel, dont l'unique violon représentait l'orchestre de Paris.

Une mode qui avait bien vieilli, et qui semble ressusciter depuis quelque temps, c'est de s'enquérir des faits et gestes de MM. les quarante. L'Académie n'est plus cette honnête fille dont il n'y avait rien à dire; au contraire, on tient beaucoup de propos sur son compte; elle est livrée plus que jamais aux disputes du monde. Presque tous les jours, les pères conscrits se réunissent et tiennent conseil. C'est une session extraordinaire qui vient de s'ouvrir sous la coupole du palais Mazarin; il s'agit de se constituer juges du grand tournoi littéraire dont la tragédie et la comédie se disputent le prix. Ce prix ne consiste pas seulement, comme on sait, dans la couronne de chêne; le vainqueur de ces jeux olympiques recevra dix mille francs, espèces sonnantes. Il va sans dire que le vers seul est admis à concourir; la prose est exclue du concours comme indigne. Dans l'un et l'autre camp, comique ou tragique, les combattants se présentent donc au combat bardés d'alexandrins et l'hémistiche en arrêt. Au dernier concours, *Lucrèce* remporta le prix, et le triomphe de la tragédie fut complet. Aujourd'hui la comédie se ravise : c'est *Gabrielle*, la dernière pièce de M. Victor Augier, qui tient tête à la fille d'*Eschyle*, de M. Victor Autran, au *Sejan*, de M. Victor Séjour, et au *Testament de César*, de M. Jules Lacroix, trois tragédies non moins méritantes. Il se confirme qu'après un examen plus ou moins scrupuleux le tribunal n'hésiterait plus dans son jugement; la comédie lui a souri, mais que vouliez-vous qu'il fît contre trois... tragédies? Il n'a pas voulu sacrifier trois poëtes, innocents peut-être, et les attrister par un dénoûment plus tragique encore que celui de leur drame. Dans ce combat des Horaces et des Curiaces académiques, l'Académie ne massacre personne, et l'honneur des Albains est sauvé. L'Horace de la comédie partagera les dix mille francs avec ses adversaires. Il y en a bien assez pour tout le monde. Assurément Salomon n'aurait pas mieux jugé. Dira-t-on que l'Académie dénature les intentions du legs destiné à récompenser le *meilleur ouvrage?* Elle répond qu'il vaut mieux donner quatre prix que de n'en pas donner du tout.

Maintenant vous attendez l'animal à la mode, et vous ne l'attendrez pas longtemps. La girafe offerte au président de la République par le roi de Tombouctou sera bientôt visible à la ménagerie du Jardin des Plantes. C'est la troisième ou quatrième girafe qu'auront possédée les Parisiens, mais c'est la première qui leur vienne de Tombouctou. Que de choses dans un sonnet, s'écriait le rimeur; que de révélations dans ce simple entre-filet! Il tranche victorieusement une grande question géographique. Tombouctou, cette ville jusqu'à présent fantastique, ce Paris de l'Afrique centrale dont le Niger est la Seine, n'a plus rien d'imaginaire; il est vrai que Clapperton y mourut et que Caillié y passa plusieurs mois, mais ni leurs récits, ni l'attestation de leurs souffrances n'avaient convaincu personne. Que n'en ramenaient-ils une girafe, ou le roi de Tombouctou lui-même! on irait les voir au Jardin des Plantes, et alors plus de protestants. Quatre nègres accompagnent la belle voyageuse et lui serviront de gardes du corps. On ignore encore les particularités de leur voyage. De tout temps les girafes ont obtenu un grand succès à Paris, tout leur réussit, excepté le climat. Elles y meurent assez promptement, de la poitrine, selon les uns, du *spleen*, au dire des autres; mais les progrès récents de la *science d'acclimatation* donnent l'espoir de la conserver. Le bœuf de la terre de Vandiemen et l'âne d'Écosse sont d'heureux précédents. C'est par l'oreille qu'il faut prendre ces animaux; le ranz des vaches de la Nouvelle-Hollande a rendu au bœuf l'illusion de son pays, et l'âne écossais engraisse à vue d'œil depuis qu'on a attaché à sa personne plusieurs *Highlanders* qui lui jouent de la cornemuse; mais quel est l'instrument qui trouvera le chemin du cœur d'une girafe?

Une autre fois on vous parlera des ridicules à la mode, c'est une semaine vraiment poétique, et il est temps de la regarder de ce beau côté. *Toussaint Louverture*, spectacle merveilleux, succès éclatant, poésie enivrante et qui sera longtemps à la mode; mais auparavant voici deux lignes de compliment à l'adresse de l'Odéon, à propos de la représentation du *Martyre de Vivia*, mystère de M. Reboul de Nîmes, et touchant les *Satellites et Planètes*, comédie de M. Méry. Cette Vivia, veuve et martyre, ressemble trop à Polyeucte pour n'avoir pas gardé quelque chose de la grandeur cornelienne. Vivia, c'est la femme sainte et la mère tendre, placée entre sa foi qui la pousse à gagner le ciel par le martyre, et l'amour maternel qui l'attache à son fils par des liens terrestres. Vivia, c'est encore Pauline qui convertit Félix, son persécuteur, c'est la fille chrétienne que son père, *vieillard stupide*, poursuit de sa malédiction jusque dans les tortures où elle meurt en lui pardonnant. Composition sonore et ambitieuse, versification simple jusqu'à la familiarité et parfois négligée jusqu'à l'incorrection; comment l'auteur s'est-il tiré de cet amalgame? Très-heureusement pour sa tragédie, sinon pour sa renommée. Voilà tantôt trente années qu'une strophe de M. de Lamartine a fait de M. Reboul une célébrité, presque une autorité. Cette distinction flatteuse, il a voulu la justifier par une tragédie; l'épreuve a réussi.

Ainsi de *Planètes et satellites*, nouvelle comédie de M. Méry. Poëte fantaisiste, alors même qu'il écrit en prose, l'auteur a mis dans cette amusante ébauche plus de finesse, d'observation et d'esprit qu'il n'en faudrait pour obtenir le prix de dix mille francs à l'Académie. D'autres sont trop sages; M. Méry ne l'est pas assez, ses personnages l'amusent, et il s'amuse de ses personnages. Ils commencent en *comédie* et finissent en caricatures, mais M. Méry en trouve parfois d'excellentes. On ne vous dit rien de la fable, de l'action, du nœud, du dénoûment, toutes choses d'une nécessité un peu vulgaire, bonnes pour le commun des martyrs et des auteurs, mais dont cette muse marseillaise a toujours fait fi : les pièces de M. Méry sont des châteaux de cartes, ne vous avisez pas de souffler dessus. Au théâtre, son burin n'est

plus qu'un crayon, mais un crayon parfaitement bien taillé. On ne saurait improviser avec plus de charme, M. Méry est le Sgricci de la comédie, c'est encore le Chamfort du dialogue; lui seul au monde peut arriver sans encombre au bout d'une épigramme en quatre actes et en prose. Ces *Satellites et planetes* ont été fort applaudis.

Au même instant, une foule enthousiaste, accourue de toutes les parties de la ville dans le Colysée de la Porte-Saint-Martin, buvait à longs traits la poésie élégiaque, lyrique, épique, toutes les poésies enfin qui s'échappent de la coupe inépuisable du chantre des *Harmonies*. L'affiche promet un drame, mais l'affiche est trop modeste. Toussaint Louverture, c'est une tragédie et un plaidoyer, une élégie et une satire; c'est l'ode et la méditation, un poëme moderne sur des airs antiques : chaque acte vous représente quelque fragment d'épopée.

Au début de cette Iliade des noirs, le soleil se couche resplendissant comme dans un chant d'Homère : horizon immense, mer lumineuse; en attendant que la lune monte dans ce ciel des tropiques, les noirs et leurs compagnes ont quitté les cases du rivage pour respirer la brise du soir et danser la *Bamboula* autour du mât de la liberté. Leurs chants marquent les pas et la cadence, pendant qu'un choryphée déclame en strophes harmonieuses la Marseillaise de la délivrance. Mais quelle est cette belle enfant au front rêveur? son regard est triste, sa voix tremble et soupire, est-ce l'ange de la liberté des noirs? Ange du sacrifice tout à l'heure, femme en attendant, Adrienne pleure l'absence d'Albert, fils de Toussaint, souverain d'Haïti, père des noirs, étoile de leur nuit.

M. A. de Lamartine.

Bois touffus d'orangers qui respirant le soir,
Parfument nos cheveux comme un grand encensoir.
. . . . . .
De ces climats aimés, rêveuses habitudes,
Que j'aime à vous poursuivre au fond des solitudes!

Ainsi s'annonce, par de doux m-
mures, le jet de cette poésie qui
bientôt s'épancher en bouillonnem
tumultueux. Car pour vous condu
seulement jusqu'à ce nid d'aigle, c
seul avec sa pensée, Toussaint
creuse le cerveau pour y trouver
fondement à son empire, l'agitat
du pouvoir le travaille encore p
que la fièvre de la liberté, il mon
la force du lion dans la faiblesse
l'enfant; intrépide et irrésolu, pl
d'ardeur et de défaillance, il se p-
sterne devant l'image de Dieu et l'i-
plore dans un monologue désespér-

Quoi! c'est le Dieu des blancs qu'il nous f
[suppli-
Ces féroces tyrans, dont le joug nous insu
Nous ont donné le Dieu que profane leur cul
En sorte qu'il nous faut, en tombant à geno
Effacer leur image entre le ciel et nous!

Survient un moine philanthrope
négrophile, qui se dit de la *coul*
de ceux qu'on persécute; il annon
l'arrivée de la flotte française en
du Cap et la nécessité de la ré-
tance. Hélas! s'écrie le Sparta
noir, comment faire? les Français
ramènent mes fils! et, la guerre é-
tant

Je perdrais mes enfants! — Un peuple les r
[pl-
Je suis père avant tout. — Dieu ne l'était
[

Il n'en faut pas davantage pour
rendre son énergie, et quand
noirs, sentant l'approche du dang
viennent comme un timide troup
se serrer autour de leur chef, il
lève leur courage par d'énergiq
paraboles. Celle des grains noirs
des grains blancs est développée
beaux vers; comme on peut les lire ailleurs, nous remplaç
cette poésie par une autre, celle de notre dessin.

Au troisième acte, vue du camp des Français au bord
la mer; ils occupent le littoral. Toussaint, déguisé en m-

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, *Toussaint Louverture*. — Acte deuxième, Toussaint, Frédéric Lemaître.

pêcheur laissant à sa famille ses habits de fête et ses bijoux avant de monter à bord, d'après un croquis envoyé par M. Ch. Hugot.

nt, — nouvel Œdipe, accompagné d'Adrienne, son Anti-ne, — vient épier les desseins de ses ennemis. Il se flatte surprendre leur plan de campagne.—Toussaint reconnaît fils au milieu des généraux. Sa tendresse est au moment le trahir, lorsque le général Leclerc le choisit et l'envoie, le Toussaint travesti, vers le Toussaint véritable ; on lui e sa liberté et ses fils en échange de sa soumission. Pour te réponse, Toussaint poignarde un transfuge noir arrivé ir le trahir au camp français, et s'enfuit au milieu d'une le de balles.

Passons le quatrième acte, qui a paru complétement inu-, à moins qu'on ne le prenne comme ombre et repoussoir s cette fresque épique. Le dénoûment, c'est le dictateur ant son peuple, c'est ensuite le père devant ses fils, et yant plus rien à cacher ni à l'un ni aux autres. A ses rs, il prêche l'insurrection; il supplie ses fils de ne pas bandonner, mais l'aîné s'y refuse :

Vous n'êtes plus mes fils, ma tendresse, ma joie.
Non, vous êtes l'esprit des blancs qui vous envoie;
Vous parlez leur langage et vous dites leur nom :
Ils m'ont gâté mes fils!

scène est touchante et la tragédie est finie. Adrienne meurt frappée d'une balle, et Toussaint déploie le drapeau noir, signal de l'insurrection. Le rideau tombe sur sa défaite.

L'ouvrage a été écouté d'un bout à l'autre avec cette attention mêlée d'admiration et de respect que commande le génie de l'auteur. Jamais poésie plus enivrante n'avait été soupirée par l'âme du poëte, mais en même temps jamais drame ne fut manqué plus résolument. On ne critique rien, on constate; et pour en finir tout d'un coup, l'émotion a été profonde et le succès immense. Les acteurs de la Porte-Saint-Martin, personnages médiocrement lyriques, assez peu accoutumés à de pareils présents, ont rempli leurs rôles avec beaucoup de zèle, et M. Frédéric Lemaître a mis dans le sien sa rare habileté. Il a l'énergie âpre et la fierté sauvage d'un Spartacus, et il a pleuré sur ses fils en vrai père. Son visage étrange et terrible plaira aux amateurs de la couleur locale. Son jeu ample et expansif corrige et supplée avec bonheur les lacunes de son débit. On n'entend pas toujours tout ce qu'il dit, mais il n'omet rien d'essentiel. D'ailleurs, s'il avait besoin d'excuse, il pourrait alléguer le poids de son rôle et de ses écrasants monologues. On a remarqué l'heureux début de mademoiselle Lia Félix dans le rôle d'Adrienne. Quant à la mise en scène, aux décorations et aux costumes, ils sont d'une exactitude et d'une richesse que le Cirque dit National n'a jamais connues.

Le pêcheur bénissant ses enfants au moment de son embarquement, d'après un croquis envoyé par M. Ch. Hugot.

Nous voici en vue de Dunkerque, c'est le départ de la flottille pour la pêche de la morue sur les côtes d'Islande.

1° Scène d'intérieur : plongées dans l'affliction, les femmes des pêcheurs dépouillent leurs maris des menus objets précieux qui leur seraient inutiles dans la traversée. En passant entre les mains de l'épouse désolée, la montre, objet de prix, lui servira à compter les minutes qui la rapprochent de son mari. Elle lui reprend aussi l'anneau d'or, souvenir nuptial que la mer, nouvelle et rude compagne du marin, pourrait être tentée de garder.

2° Autre scène d'intérieur : le marin donne la bénédiction à ses jeunes fils. Pauvre père! qui sait en effet s'il reviendra parmi les siens, et si ce voyage n'est pas le dernier? Combien de ses pareils ont disparu pour toujours dans les brumes de cet Océan au milieu duquel il va chercher son pain! Cette bénédiction, c'est peut-être l'espérance du retour; mais elle est mélancolique comme un dernier adieu. Là-bas l'Océan gronde et l'attend; la côte est hérissée, il faudra franchir les rescifs, tourner les courants, lutter contre la rafale et les tourmentes, et peut-être disputer sa vie au naufrage. Pauvre père! c'est presque un orphelin qu'il bénit.

3° Le départ! Il est animé, la mer semble joyeuse, le soleil lui sourit. Beau spectacle qui ne manque pas de spectateurs; et ici il faut laisser parler un des assistants, le rédacteur du *Journal de Dunkerque* : « Le départ de cette flottille pour la pêche en Islande avait amené lundi (1er avril) un immense concours de curieux. Une partie des navires, profitant d'un vent favorable, appareilla dans la nuit; mais le plus grand nombre restait encore. Si l'on ajoute à cet appareillage considérable la rentrée de plusieurs bâtiments de commerce et le départ des *bateaux-poste* anglais et français, on peut se faire une idée de la scène qui se déroulait depuis le fond du port jusqu'à la rade, illuminée par un soleil splendide. Dans la foule des étrangers accourus pour jouir de ce beau spectacle, on nous signale le dessinateur de l'*Illustration*, qui va le reproduire dans son recueil. »

PH. B.

La flottille des bâtiments destinés à la pêche de la morue quittant le port de Dunkerque le 1er avril 1850, d'après un croquis envoyé par M. Hugot.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

V.

PÉTITION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE. — LE DROIT DIVIN. — M. MAURIZE.

Il y a dix ans, un homme du plus rare mérite, bien qu'obscur, soutenait, lui tout seul, contre l'institution de la garde nationale, c'est-à-dire la société, une lutte aussi inégale que politiquement remarquable.

Il ne s'était point proposé, comme tant d'autres, le but vulgaire de ne point monter sa garde. Il ne s'habillait point en Turc, ne déménageait point à chaque quart d'année et ne tombait point du haut mal pour s'affranchir à tout prix de cette obligation civile et militaire. Il prenait les choses de plus haut. Aux billets de garde que lui envoyait opiniâtrément son sergent-major, il répondait avec non moins d'obstination par une série de refus, et notamment par un *refus de service motivé* (en huit pages — imprimerie de Béthune et Plon) qu'il adressait à M. le maire du deuxième arrondissement, en sa qualité de président du conseil de recensement de la IIe légion.

Ces huit pages sont un chef-d'œuvre : elles contiennent la critique la plus sanglante, la plus amère, et — l'événement l'a prouvé — la plus juste de l'institution de la garde nationale et de l'ordre de choses transitoire et bâtard auquel elle servait d'étai.

« Elle est, disait l'auteur (la garde nationale), invinciblement conduite à devenir soit un auxiliaire de l'anarchie, soit un auxiliaire du despotisme, soit un nouveau janissariat à la fois politique et mercantile..... sans compter qu'elle forme un des éléments de la germe civile à l'état d'organisation permanente.— *Janissariat sans principes qui, aujourd'hui, au nom du roi, renversera le peuple, demain, au nom du peuple, renversera le roi.* »

Examinant, après cet arrêt prophétique, l'essence même et le but de l'institution, l'auteur disait : « La garde nationale n'est au fond que la ligue, la coalition armée et légale, c'est-à-dire d'accord avec le pouvoir, de ceux qui possèdent, soit des biens, soit des droits, soit des fonctions, soit tous autres intérêts particuliers à conserver, quelles qu'en soient l'origine et la légitimité, contre ceux qui ne possèdent rien ou trop peu de chose pour valoir la peine d'être défendu.... Elle est donc une institution immorale, puisque ceux qui la composent sont juges et parties dans leur propre cause..... Il m'est impossible de méconnaître que, par fatalité sans doute, elle ne soit armée contre les malheureux, contre les classes pauvres et laborieuses de la société..... On est du moins conduit à le supposer, puisque rien, absolument rien, depuis dix ans, n'indique qu'elle se propose d'améliorer leur sort, ni de les élever socialement à une meilleure condition morale et matérielle, ni d'apporter plus de justice et plus de sécurité dans la réglementation du travail si pénible de chaque jour, ni plus d'équité dans la répartition de ses fruits; puisque enfin elle sert le pouvoir sans stipuler avec lui aucune de ces conditions en faveur de ces classes laborieuses.

» Or, je fais partie de ces classes; je ne puis donc comprendre à quel titre on m'imposerait équitablement, comme devoir public, le service de la garde nationale. Et, puisque je ne possède pas le moindre droit politique, pas la moindre fonction, pas la moindre fortune, j'avoue que je ne saurais m'empêcher de trouver ridicule d'être contraint à monter la garde *directement contre moi-même.* »

Enfin, nouveau Savonarole de la monarchie de juillet et de la garde citoyenne, l'auteur du *Refus de service* fulminait cet autre anathème :

« Cet état de choses ne peut manquer de développer l'animadversion de la classe qui souffre le plus de l'égoïsme contre celle qui est le plus en position d'en profiter, et il est fort à craindre qu'il n'amène, *plus prochainement qu'on ne pense*, entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, une épouvantable lutte qui plongerait la France dans un abîme insondable, lutte que l'institution de la garde nationale rend de plus en plus imminente en dessinant plus nettement la position que je viens de signaler.

» Car si les riches continuent à demeurer dans leur coupable indifférence envers les classes pauvres, la révolution qui s'avance contre eux sera plus redoutable que celle qui les a frappés sous la Convention. Ce n'est pas sans doute qu'on leur ôtera la vie, mais on leur ôtera leurs richesses. Ils verront alors ce qu'est la vie sans le bien-être, sans existence assurée, sans autre ressource que le travail précaire, abrutissant et excessif, » etc., etc.

Jetons un voile sur ce sinistre tableau, et hâtons-nous de dire que, si les faits ont trop prouvé la singulière lucidité, l'espèce de seconde vue de cet Isaïe politique, notamment en ce qui concerne le renversement du trône par la garde civique elle-même, *auxiliaire d'anarchie*, et la proximité de l'éruption, du moins la révolution n'a pas eu jusqu'ici et n'aura pas, nous l'espérons, le caractère de spoliation et d'antagonisme à outrance, dont la vision l'agitait dans ses pressentiments lugubres.

Non-seulement M. Maurize n'était nullement républicain, mais, dès le mois de novembre 1848, c'est-à-dire seize mois avant l'initiative (qu'on trouve hardie) de M. La Rochejacquelein, il présentait résolument à l'Assemblée nationale trois pétitions développées, demandant, l'une, la démolition des fortifications de Paris; la seconde, la distribution de secours exclusivement en nature et par les soins du clergé aux classes pauvres et ouvrières; la troisième..... le *rétablissement de la royauté*, pas davantage!

Il est à peu près inutile d'ajouter que ces pétitions furent ensevelies, avec dix milliers d'autres, dans les catacombes poudreuses des cartons de la commission, et ne furent jamais rapportées. Elles en valaient pourtant la peine, la dernière surtout. Heureusement l'auteur les a recueillies et publiées chez l'éditeur Capelle, dans un livre auquel la récente proposition de l'honorable représentant du Morbihan donne un intérêt tout spécial, et sous ce titre général : « *Des conditions de l'ordre social en France et en Europe et de l'impossibilité de la République.* »

Si nous n'avions ici affaire qu'à un excentrique pur et simple, nous n'eussions point pris la peine d'exposer des idées qui ne sent point les nôtres et sous la bannière desquelles nous ne saurions en aucun cas nous ranger. Mais c'est un homme de haute valeur qui s'offre à nous, et, si distantes que ses convictions soient des nôtres, comme elles sont sincères, il a droit à l'attention et au respect. Écoutons-le dans sa préface, et, pour le mieux juger, laissons-le lui-même se dépeindre et nous dire son origine, « parce que celui qui s'adresse à ses semblables avec l'intention avouée d'exercer une influence réelle sur leur destinée, par conséquent sur leur salut; qui se permet de leur donner des conseils ou de les réprimander, doit avant tout se faire connaître.

» L'auteur n'est qu'un homme sorti des rangs du peuple, non pas des derniers, mais de ceux qui continent à la bourgeoisie, qui sont sur les frontières. Il est loin d'en tirer vanité ni d'avoir à en rougir, quelles que soient l'inconstance des temps où nous vivons et les variations de l'opinion publique, laquelle ressemble beaucoup à la femme selon François Ier. Il aimerait mieux être sorti des rangs de la noblesse. Il n'a toutefois jamais eu, jusqu'à présent, de rapports avec elle, ni même aucune liaison d'intérêt. Il ne peut pas dire qu'il la connaît et qu'il sait ce qu'elle est. Il sait seulement qu'elle se trouve aujourd'hui abaissée, discréditée et sans puissance dans sa patrie; mais il sait ce qu'elle devrait être, et cela plaît à son imagination.

» Il n'aime pas le peuple pris dans sa généralité et sa manifestation politique. Néanmoins, il déplore vivement ses malheurs, ses misères et ses souffrances, et il voudrait pouvoir les faire cesser, car il y participe lui-même.

» Il a toujours été pauvre, obscur, sans appui et sans protection humaine, et il l'est toujours. Depuis l'âge de treize ans, il n'a vécu que du travail de ses mains, sans assurance du lendemain; c'est dire assez que son existence n'a pas été facile. Il a pu faire, par suite de ses imperfections qui sont nombreuses sans doute, beaucoup de fautes dans sa vie, mais il a toujours cherché la vérité avec bonne foi et sincérité; seulement, il s'est fait illusion plus d'une fois sur cette vérité si ardemment désirée, il le reconnaît sans difficulté; c'est ainsi qu'il a été successivement libéral, saint-simonien et fouriériste; mais, grâce à Dieu, il n'a jamais été républicain.

» Il n'a reçu de personne directement aucune instruction quelconque, ni aucune éducation religieuse; il n'a même jamais fait sa première communion, tellement son enfance a été négligée. Cependant il est né catholique et il l'est toujours, bien plus par sentiment et par méditation, il est vrai, que par pratique. Mais il considère comme un devoir impérieux aujourd'hui de se ranger du côté d'une religion qui a retiré un si grand nombre d'hommes de la superstition et de l'athéisme, qui a fondé les seuls éléments de grandeur véritables qu'ait l'Europe moderne, et qui est encore appelée, malgré ses vicissitudes actuelles, de concert avec la royauté, à la sauver d'une perte certaine..... Il serait bien inutile d'ajouter que le pétitionnaire n'est ni écrivain, ni littérateur, ni publiciste; mais quand bien même il ne saurait écrire qu'en patois, ce ne serait pas une raison suffisante pour lui de s'abstenir, et surtout de se rendre excusable devant le souverain juge au jour du jugement, qui est peut-être proche. »

On peut différer d'opinion avec l'homme qui s'annonce et s'exprime ainsi; mais il est difficile de ne pas prendre au sérieux ses doctrines, ni de ne pas lui assigner, bien qu'il en dise, un rang élevé parmi les écrivains politiques véritablement dignes de ce nom. C'est ce que n'a pas fait cependant son parti, ou, pour mieux dire (car il n'est évidemment d'aucun parti), la minorité royaliste qu'il a soutenue de sa plume. Pauvre et obscur, se dit l'auteur : tel il est, tel il est resté. Son livre, comme sa personne, est demeuré inaperçu; sa courageuse protestation en faveur de ses principes n'a pas trouvé le moindre écho, et la presse légitimiste (qui s'émeut si fort aujourd'hui de la proposition Larochejacquelein) n'a pas daigné s'en occuper, aimant mieux laisser ce soin à la conscience et à l'impartialité d'un adversaire politique.

Pourtant, rien de plus fort peut-être n'avait été produit, depuis Joseph de Maistre, en faveur du dogme expirant de la royauté légitime. Il va sans dire que l'auteur commence par écarter formellement du débat la monarchie usurpatrice de juillet, soutenue pendant dix-huit ans par un miracle d'équilibre et de prestidigitation; fondée sur la corruption et l'engendrant à son tour; monarchie de nom seulement, qui n'était qu'une fausse république, tout comme, selon lui, la république si vantée des Etats-Unis d'Amérique n'est qu'une fausse monarchie.

Le caractère profondément rénovateur et social de la Révolution de février est loin d'échapper à l'auteur. Comment aurait-il pu le méconnaître, puisqu'il prédisait cette révolution il y a dix ans, en signalant les symptômes et les causes premières encore inaperçues de l'œil indolent du pouvoir?

Mais cette rénovation sociale foncière, dont février est le début, la royauté légitime seule, selon lui, et la religion sont en mesure de l'accomplir. Divisés, ou même réunis, le peuple et la bourgeoisie sont, dit-il, radicalement impuissants pour fonder un ordre social. — Donc tous les hommes de bien, ajoute-t-il, doivent vivement désirer que la République succombe; car il faut souhaiter à l'Europe, pour son salut, *d'être plutôt Cosaque que républicaine.*

Voilà qui est net. L'auteur aborde carrément, comme on le voit, les questions; il n'est pas de ceux qui biaisent indéfiniment, sous couleur d'une habileté politique, riche en résultats négatifs. J'aime cette audace et cette franchise. Au moins, avec de tels ennemis, on combat à armes loyales, on voit la main qui dirige et l'on sait d'où partent les coups.

Mais, qu'est-ce que le *droit divin*, qu'il ne faut pas confondre avec le principe politique de la monarchie?

Le *droit divin*, c'est le principe générateur, fondamental de toute société, la seule sanction morale possible de l'autorité chez les hommes, comme de toute justice et de toute équité, la seule raison d'être de toute magistrature, la seule garantie de vérité et de sincérité des jugements humains dans tout ordre social, quelle qu'en soit la forme, république ou monarchique.

Le *droit divin* consiste à constituer d'une manière indépendante et inviolable, au-dessus de la société et de sa propre famille, la personne du souverain, et à l'établir en dehors et au-dessus des intérêts purement humains ou purement privés, afin qu'il puisse rendre aux hommes placés forcément sous la domination tutélaire de son sceptre la justice distributive dans les seules conditions d'impartialité, désintéressement et d'équité qu'on puisse établir sur cette terre.

A ce point de vue, comme à tous les autres, le droit divin est beaucoup plus avantageux aux peuples qu'aux rois, pour lesquels il n'est qu'une gêne, un frein, une obligation supérieure et laborieuse de ressembler à Dieu, c'est-à-dire de faire que ce qui est juste, grand et bon.

Ce principe est donc la seule digue, la seule garantie morale ou, en d'autres termes, sérieuse contre le despotisme et l'arbitraire. Sans doute cette barrière n'a point toujours été suffisante; mais, qu'en conclure, sinon que, sans le droit divin, les écarts et les vices des princes eussent été plus grands encore?

Au reste, de quelque façon qu'on s'y prenne, le droit divin est un principe indispensable; on ne peut s'en passer, si on le dénie aux rois, il faut absolument l'accorder aux peuples. Mais alors le principe revient dans toute sa force, et il s'incarne nécessairement dans la personne des représentants de la nation. Conséquemment, ces représentants deviennent à leur tour inviolables, sacrés et inamovibles; la nation, après avoir usé à leur égard de son infaillibilité de sa souveraineté, ne saurait plus avoir aucun droit contre eux; ce qui, au point de vue révolutionnaire, constitue une difficulté absolument inextricable.

Qu'exige-t-on des magistrats chargés de rendre la justice? Qu'ils soient complétement désintéressés dans les questions sur lesquelles ils ont à statuer, c'est-à-dire qu'ils soient *moralement* au-dessus et en dehors de la société ou des portions quelconques de cette société qu'ils sont appelés à juger? Ces conditions que l'on exige d'eux, on les refuserait précisément à l'autorité supérieure, dont ils ne sont que les lieutenants, les délégués, les mandataires!

Donc, le principe du droit divin gouverne toujours d'une manière occulte ou avouée. Les lois *humaines* sont un mensonge et la souveraineté du peuple une fiction pure, un échafaudage de sophismes; elle n'existe nulle part et elle n'a jamais existé.

Et, à ce sujet, M. Maurize, prenant à partie ces *prétendus représentants*, qui ne l'ont point rapporté et ne l'ont même point lu, leur adresse ces questions ou ces objurgations cruelles :

— Si le peuple est réellement souverain, comment entendez-vous qu'il puisse se dessaisir, fût-ce pour un instant, sa souveraineté? Est-ce donc là une chose qu'on puisse déposer, comme un gage au mont-de-piété?

— Vous vous dites représentants; mais devant qui ou devant quoi? Car, enfin, pour représenter le peuple ou n'importe qui, il faut que ce soit devant quelqu'un, devant quelque chose; ou ne peut pas le représenter devant lui-même, moins que ce ne soit dans une pièce de comédie.

— Pour représenter vraiment le peuple, il faut être la personnification vivante de ses intérêts, de ses souffrances, ses besoins. Un ouvrier sans travail et sans pain, un mendiant même le représentent bien mieux que vous.

— Dans tous les cas, il vous faudrait, pour le représenter vraiment, l'unanimité des suffrages, ce qui est la chose impossible. Un peuple n'a qu'un représentant, lequel est son roi légitime. Il n'en saurait avoir d'autres.

— Les révolutionnaires ont reproché à Louis XIV d'avoir dit : « L'Etat, c'est moi. » Mais vous en dites, à part vous, tout autant. Seulement, vous n'avez pas la bonne foi, ni la franchise d'en convenir, car que faites-vous autre chose que vos décrets, si ce n'est d'imposer vos volontés à la nation? Peu importe que vous soyez neuf cents! Louis XIV avait au moins une excuse valable dans un principe vrai et non contesté. Mais, pour vous, je ne vois pas, je l'avoue, ce qui peut vous excuser.

— Enfin, la souveraineté du peuple est purement métaphysique et elle n'existe pas plus que la souveraineté de l'Océan. La raison en est que nul individu dans le monde ne possède par lui-même aucun pouvoir suprême, aucune autorité supérieure, et que par conséquent il n'a rien à déléguer ni à transmettre. L'autorité supérieure réside exclusivement dans un principe nécessaire placé au-dessus et en dehors de toute discussion; en un mot, elle émane de Dieu, non des hommes. Elle ne saurait donc être établie sur la terre autrement qu'à l'image de Dieu. Par conséquent elle ne peut y être représentée que par les minorités et non par les majorités; et la minorité, en dernière analyse, c'est le monarque; il n'y a pas moyen d'équivoquer.

Et plus loin :

— M. Proudhon qui a dit : « Ou la propriété emportera la République, ou la République emportera la propriété, » serait arrivé au sommet de la vérité tout entière, s'il avait posé le dilemme en ces termes : « Ou la République emportera Dieu, ou Dieu emportera la République. » Car, tant que les athées n'auront pas prouvé clairement que l'homme est d'origine républicaine et que Dieu est *le produit du suffrage universel* ou n'a jamais existé; que l'unité est une aberration de l'esprit, je les défie bien d'établir leur République d'un

manière stable et sur un terrain solide. Et qu'on ne vienne pas dire qu'un vrai républicain puisse croire en Dieu : *c'est ce que je nie de la manière la plus formelle!*

Mon intention n'a pas été (et le fût-elle, je n'en aurais vraisemblablement pas la force) de me prendre ici corps et corps avec l'original et profond défenseur du principe de droit divin. J'ai atteint mon but principal, qui était de montrer sa manière brillante, incisive, et de contribuer pour ma part à mettre en lumière, même dans des rangs opposés, un écrivain et un penseur.

Je me permettrai seulement de m'étonner qu'il ait saisi de la question une assemblée législative émanant du suffrage universel qu'il nie, et de la souveraineté du peuple qui, selon lui, n'existe pas.

Alors même que cette assemblée, au lieu d'enfouir et de dédaigner sa pétition, y eût fait droit et eût en effet décrété le rétablissement de la royauté, quelle force eût pu ajouter, selon l'auteur lui-même, ce fait à un principe supérieur, immuable, et autant au-dessus du fait que le ciel l'est de la terre?

Cette pétition n'est qu'une forme, dira-t-il sans doute, un prétexte, une occasion de protester et de rétablir le principe. A la bonne heure! mais, quel que soit le mode dont on rappellera la royauté (j'entre un instant dans l'hypothèse), décret législatif, expansion du suffrage universel, soulèvement, appel au peuple, ce ne sera jamais qu'un fait sans valeur et un accident qui ne saurait ni constituer, ni invalider le droit. La base manque donc pour l'œuvre qu'a entreprise l'auteur et que vient de tenter, après lui, on sait avec quel succès, M. de Larochejacquelein. La question est insoluble.

Pourquoi d'ailleurs le droit divin serait-il nécessairement inséparable d'une forme de gouvernement (monarchie). — Là où vous serez trois, a dit le fils de Dieu, mon esprit sera avec vous. — Et la voix du peuple délibérant sur ses intérêts n'est-elle pas réputée celle de Dieu même?

— Le droit divin est tellement indispensable, dit l'auteur, que si vous l'écartez de la tête du monarque, il faut nécessairement qu'il revive dans la personne des représentants.

Dans son nouveau travail en cours de publication (*Philosophie du 10 mars*), M. Proudhon fait précisément la même remarque. — C'est un véritable droit divin, dit-il, que cette puissance législérante et cette infaillibilité, cette souveraineté infuse dans chaque représentant par le suffrage universel.

L'observation est identique. Or, voulez-vous savoir quelle conséquence tire de ce commun point de départ chacun des deux écrivains? — M. Maurize conclut de ce rapprochement au néant, à la vanité du suffrage universel; M. Proudhon, à l'illusion, à la chimère de la monarchie de droit divin.

O logique!

FÉLIX MORNAND.

Journal d'un Colon.

(*Suite.* — Voir les Nos 368 et 370.)

Enfin c'est avec joie que chacun voit poindre le jour; bier, on nous a fait pressentir que le séjour à la caserne pourrait être long; il faut donc songer à s'installer de façon à y être le moins mal possible : c'est la grande préoccupation du moment. L'un cherche à se rappeler dans quelle de ses caisses il a emballé tel objet qui lui fait faute; un autre, plus expéditif, a, dès la veille, fouillé tous ses ballots et sorti tout ce qui paraît devoir lui être indispensable; ceux-ci se demandent de quel côté ils dirigeront leur promenade, car, mon cher ami, tant que nous ne serons pas dans nos villages, nous mènerons ici la vie de rentier.

« Nourris par la patrie, »

nous n'aurons de dépense à régler que celle de notre temps.

C'est dans ces diverses préoccupations que chacun se lève. Ici, mon cher Armand, durent se taire encore une fois nos scrupules de décence; les principes de simple pudeur qu'on apprend sur les genoux de sa mère se trouvèrent déplacés au milieu d'un bonteux laisser-aller.

A la vue de tous ces gens quasi nus enjambant, sans vergogne, les uns par-dessus les autres, pour chercher, celui-ci son pantalon, celle-là son corset ou son jupon, quelques braves gens, justement indignés, joignirent leur voix à la mienne pour protester contre ces allures. On nous traita de « gants-jaunes, d'aristos, de bégueules, » etc.

Figurez-vous une grande salle éclairée par deux immenses fenêtres, où le jour, en entrant surabondamment, ne laisse dans l'ombre aucun détail; dans cette salle ainsi éclairée une centaine d'individus de tout sexe, de tout âge et

« Dans le simple appareil; »

pas un mouvement qui ne découvrît une nudité, et rien pour obvier à cela, pas la plus mince cloison pour séparer les familles, pas un rideau pour dérober le voisin aux yeux du voisin. Quel supplice, pauvres femmes, vous avez dû souffrir pendant ces longs jours d'une cohabitation forcée! et vous, pauvres petites jeunes filles, quel singulier spectacle pour vos yeux surpris!

Ce n'est pas, mon cher ami, que j'accuse précisément les colons d'avoir, par impudence, affecté exprès des allures déshonnêtes sous leurs costumes plus que légers, bien que cependant quelques-uns se soient trop peu gênés pour qu'il n'y ait pas eu de leur part au moins mauvais vouloir. Je ne me plains pas non plus de l'administration, qui ne pouvait guère mieux faire; on ne loge pas facilement 850 personnes, hommes, femmes et enfants. Je m'en prends seulement à la lâcheuse situation dans laquelle nous nous trouvons. « C'est vous qui vous y êtes placés, » me direz-vous; oui, mais nous ne nous doutions pas de ce qu'elle entraînait après soi de souffrances morales et de dégoûts amers.

La peine physique, je la redoute peu; j'ai, à l'avance, accepté toutes les fatigues; mais ces épreuves où toute dignité s'amoindrit me blessent et m'humilient. Forcé de la subir, ce n'est pas sans colère que je me résigne; encore si j'étais seul! mais ma femme, mon ami, ma femme!.... Je sens mon cœur défaillir.

Le plus sage était de mettre, sans en rien dire, un obstacle entre soi et les regards indiscrets, de s'isoler au milieu de tous, et, en se cachant des voisins, de ne pas voir surtout les voisins. C'est ce que firent quelques-uns en composant des cloisons avec des draps de lit tendus

Pour nous, qui nous étions fourrés tout habillés dans nos sacs, nous ne fîmes subir à personne la vue de notre toilette de nuit, et nous sortîmes de dessous notre couverture sans faire à la pudeur publique le plus léger accroc.

Tandis que ma femme habillait son garçon, j'allai reporter notre literie au sergent, que je remercial; puis, non sans beaucoup de peine, je me mis à monter mes caisses et mes malles, et commençai à déballer.

Avec quelle pieuse joie je revis les objets que j'avais entassés à Paris! quels souvenirs toutes ces choses inanimées ne me rappelaient-elles pas! En pliant ce chiffon, nous causions avec un tel; en casant cet autre, telle personne était *chez nous*, avec nous; enfin je ne sais trop où nos ressouvenances nous auraient conduits si l'on ne nous eût annoncé en ce moment la visite des médecins. Il fallut dire au revoir à tous ces objets de mince valeur intrinsèque, devenus maintenant pour nous d'un prix inestimable. Je pris à la hâte ce qu'il nous fallait pour nous habiller un peu proprement, et la porte s'ouvrit pour laisser passage à la Faculté.

Un chirurgien-major, suivi de deux aides, fit le tour des salles, s'enquérant des malades et des maladies, encourageant les uns, ordonnant des remèdes pour les autres, et faisant des bons pour les médicaments, qui devaient être gratuitement délivrés à l'hôpital militaire. Quelques colons furent envoyés à l'hospice. Ces messieurs terminèrent leur tournée en indiquant aux colons assemblés les mesures hygiéniques de première nécessité, parmi lesquelles la sobriété et la tempérance.

Ces messieurs sortis, le chef d'escouade arriva avec le déjeuner, c'est-à-dire du pain de munition (chaque colon rationnaire a droit à un pain tous les deux jours, soit une livre et demie pour un jour) et du lard, mais quel lard! et en si petite quantité, qu'en admettant qu'on voulût bien passer sur la qualité, il me parut difficile, pour ne pas dire impossible, que l'appétit le moins exigeant se satisfît avec cette ration. Pour boisson, du café à l'eau, qui me rappela celui qu'on nous servait dans des baquets sur le *Cacique*.

Nous voulûmes essayer de ce dégoûtant *cambouis;* mais, malgré le besoin et notre bonne volonté, nous fûmes forcés d'y renoncer. Ma femme trouva le moyen de faire un potage pour Charles; quant à nous, nous résolûmes d'attendre le repas du soir — qui serait meilleur peut-être.

Il est donc vrai que nous regrettons déjà la nourriture des bateaux plats, voire les viandes froides du vapeur de Châlon, voire l'horrible cochonaille de Lyon, qui nous conduisit jusqu'à Marseille! Qui sait, hélas! au train dont vont les choses, si nous n'en viendrons pas à regretter ce que beaucoup d'entre nous dédaignent aujourd'hui!!!

Le repas est enfin terminé. Les uns prennent alors leur fusil de chasse, les autres leur ligne de pêche; et celui-ci, sa femme à son bras, menant ses enfants par la main, celui-là seul, tous s'en vont, chacun tirant de son côté.

Nous étions seuls enfin, ou presque seuls : c'était ce moment que nous attendions avec impatience pour procéder à notre toilette, qui fut bientôt terminée; après quoi, je voulus prendre mes précautions pour la couchée, en installant à la place qu'il devait occuper strictement mon lit, sur lequel j'étalai luxueusement mes trois matelas, me promettant déjà une bonne nuit.

Ainsi quasi parés, nous nous disposâmes à aller rendre visite à notre amphitryon de la veille, lorsqu'il parut à la porte après avoir préalablement frappé trois coups, comme dans les comédies.

— Vous pouviez entrer sans frapper, lui dis-je : le mot discrétion a été omis dans le vocabulaire-colon; on ne fait pas tant de façons ici.

— Sans vous offenser, me dit M. Pharaon avec une gravité comique, je ne suis pas colon; mon dictionnaire n'est pas le vôtre, et vous me permettrez d'user du mien. Ceci posé, comment avez-vous passé la nuit?

Je n'eus pas de peine à le convaincre que nous avions fort mal dormi; puis je lui racontai notre petit lever et les ennuis que nous devions éprouver si notre séjour à la caserne devait se prolonger.

— Quant à la durée précise de votre séjour ici, je ne saurais rien dire; je pense cependant que cela n'ira pas au delà de quinze jours; toutefois, comme quinze jours passés ainsi, quinze nuits surtout, seraient insupportables, je vous offre une chambre chez moi.

Cette offre me souriait énormément; je ne cherchai pas à le dissimuler à M. Pharaon, mais je lui demandai la permission de n'en user qu'à la dernière extrémité et quand la place ne serait réellement plus tenable.

— Que vous êtes singulier! reprit-il. Est-ce que dès à présent, et telle que vous me l'avez dépeinte, la position est tenable? Pour vous, passe encore; mais pour madame...

— Il n'est que trop vrai.

— Eh bien! alors...

— On est colon, mais on est discret.

— Fort bien; je vois qu'il faudra nous quereller. Querellons-nous donc, j'y consens, mais à table, si vous le voulez bien. On vous attend pour déjeuner, et sur les lieux je prétends vous démontrer que je n'ai pas grand mérite à vous offrir l'hospitalité.

Je voulus répliquer : il avait offert son bras à ma femme, et il fallut le suivre.

En passant la porte, j'entendis, en même temps que le grincement des gonds, sortir de dessous une couverture cette qualification désobligeante empruntée au dictionnaire du grand-coësre.

— Fadasse, va... va donc.

Pendant le déjeuner, notre hôte renouvelle devant ses deux amis (M. Hélot, que j'avais vu la veille, et M. Balliste, secrétaire de seconde classe et interprète au commissariat civil) sa proposition obligeante.

J'insistai pour qu'il laissât à ma *discrétion* l'opportunité de la démarche, et nous n'en reparlâmes plus.

Après le déjeuner, nous allâmes au café Maure. Quelle que soit ma bonne volonté, mon impression de la veille subsiste. De là nous nous dirigeâmes vers le musée; quand je dis le musée, je devrais dire les musées. Il y en a deux en effet : l'un, où sont exposés tous les objets trouvés dans les fouilles faites en ville, confié aux soins de M. J.-J. Rattier, inspecteur des bâtiments civils; l'autre, riche de tout ce que l'on a découvert en creusant le bassin du port; celui-là sous la direction de M. Giret, ingénieur des ponts et chaussées.

Nous entrâmes d'abord chez M. Rattier, qui nous fit les honneurs de ses antiquités avec une grâce toute charmante. La collection se compose d'environ quatre-vingt-dix pièces, dont une quarantaine particulièrement réunissent ces deux qualités, que nous rencontrons assez rarement réunies chez les antiques, de la conservation et de la beauté.

Ce sont des statues, des fragments très-remarquables d'architecture de tous les ordres, des vases de différentes formes et affectés à différents usages, des pierres tumulaires, des tombeaux, des autels, des inscriptions que, dans mon ignorance, il m'est impossible de déchiffrer.

Il y a aussi quelques débris en bronze, une jambe de cavalier assez bien modelée, et une main de jeune homme tenant une bille; puis quelques mosaïques et un moulin romain; enfin, au milieu de tout cela, bon nombre de petites bouteilles en terre, assez semblables à nos bouteilles à encre de la petite vertu, et qui ont dû servir à la construction des voûtes.

Les statues colossales et toutes mutilées qu'on voit dans la première salle n'ont, suivant moi, d'autre mérite que leur grandeur.

Je trouvai aussi quelques mauvaises copies des antiques connus de nous :

L'Enfant à l'épine,
Le petit Joueur de flûte,
La Minerve,
L'Hermaphrodite, et quelques autres dont je crus reconnaître certaines parties, mais généralement si frustes, qu'il me fut impossible de fixer mes souvenirs d'une manière précise; puis des frises, des plinthes, des corniches magnifiquement fouillées, des chapiteaux corinthiens d'une rare élégance et d'une dimension écrasante.

Mais ce que M. Rattier nous réservait pour la fin, en adroit conservateur qu'il est, ce fut d'abord un petit sphinx, ou tout au moins un monstre, qu'on peut classer, sans lui faire tort, parmi les membres de cette famille heureusement perdue pour nous; du reste, ce n'est plus qu'une masse presque informe qui révèle tout à la fois l'enfance de l'art et son antiquité incontestable.

Pois une vestale tenant d'une main le feu sacré. A côté d'elle est un petit autel qui soutient une partie de la draperie. Cette statue, trop courte pour son épaisseur, est assez bien drapée; la tête surtout est très-originale.

Et enfin une belle copie en marbre blanc de la Vénus de Milo. Malheureusement la tête et les bras manquent, et les jambes sont coupées à mi-cuisse; telle qu'elle est cependant cette statue est, sans contredit, le plus beau morceau du musée, s'il n'en est pas le plus curieux.

Tout ce qu'on rencontre là appartient à l'ère romaine, au temps où Julia-Cæsarea, capitale de la Mauritanie césarienne (aujourd'hui Cherchell), développait ses colonnades superbes; au temps où les fils de Romulus, portant la civilisation dans le fourreau de leur glaive, conquérants de l'Afrique, s'abritaient contre les ardeurs du soleil sous les portiques en marbre des temples et des monuments qu'ils avaient bâtis.

Parmi les dieux écornés du paganisme, on trouve quelques ouvrages chrétiens, des vases et des plats au fond desquels est figurée la croix latine entourée de trois colombes, sans doute la sainte Trinité, ou encore une figure grossière reproduisant, autant que l'imagination peut permettre de le croire, Jésus portant sa croix.

Nous ne sommes donc pas les premiers à venir planter la croix du Christ au milieu de ces infidèles, fanatiques obstinés qui se refusent à l'initiation d'une civilisation honnête. Passés, comme nous passerons un jour, qui sait si on retrouvera de nous la moindre trace.

Je fis une dernière remarque sur les statues du musée : c'est que toutes ont le bout du sein gauche mutilé. Il est impossible d'attribuer au hasard ces mutilations.

Enfin, mon cher Armand, je ne veux pas franchir la porte de ce petit sanctuaire sans vous décrire à peu près le lieu où les dieux sont placés.

Il y a deux salles : une assez insignifiante donnant sur la rue, et une à l'extrémité de la cour, entre celle-ci et le jardin de l'habitation. Les pièces les plus importantes sont rangées dans la cour même, cour maurescque avec une galerie circulaire donnant sur les terrasses et soutenue par de gracieuses colonnes remplacées çà et là par de simples madriers recouverts de plâtre et enduits de chaux comme tout le reste; mais ce qui donne du charme à ce lieu de dévotion pour les rares artistes amateurs de Cherchell, ce sont de formidables pieds de vigne qui, embrassant chacun une colonne, semblent vouloir les forcer à une valse dont le signal se fait attendre depuis plus d'un siècle peut-être. Les mille rameaux verts de ces vigoureux ceps forment, en s'enlaçant, un mystérieux et adorable plafond de verdure sur lequel joue capricieusement le soleil qui d'espace en espace perce traîtreusement la feuillée pour venir caresser et réchauffer un peu ses anciennes connaissances éparses dans la cour, en répandant autour du visiteur un parfum mystique dont il se sent pénétré tout d'abord.

J'avoue que je sortis de là ravi, le cœur et l'esprit rafraîchis à mon insu. Il est juste d'ajouter que l'abandon tout artistique avec lequel nous fûmes reçus entra pour beaucoup dans l'impression de bien-être que je ressentis : aussi demandai-je à M. Rattier la permission de venir quelquefois visiter le musée, afin d'avoir l'occasion d'échanger quelques mots avec le conservateur.

Restait le second musée. M. Girret n'était pas chez lui, mais nous pûmes en son absence visiter la collection.

Beaucoup moins nombreuse que l'autre, elle offre cependant assez d'intérêt; il y a, comme chez M. Rattier, de ravissants bandeaux, des frises et des corniches admirablement travaillées, des chapiteaux, des amphores de toutes les dimensions, quelques médailles et camées assez rares.

Mon attention se porta particulièrement sur un fragment de statue égyptienne de très-beau marbre noir. Ce sont deux jambes, seulement tronquées au-dessous des genoux; l'une des deux, la droite autant que je puis me souvenir, porte en avant; sur le socle sont gravés en creux des hiéroglyphes que je vous enverrai un jour. Si vous avez quelques connaissances parmi les membres de la société des inscriptions et belles-lettres, il y a là, mon cher ami, de quoi vous faire bien venir.

Comment cet échantillon de l'art égyptien se trouve-t-il mêlé, seul de son origine, à tous ces objets romains? c'est ce que n'ont pu deviner les archéologues, antiquaires de la localité.

Un autre morceau très-curieux est un petit bas-relief tout mignon, représentant le *Triomphe de Silène*. Si vous voyiez, mon cher ami, comme la panse de ce gros ivrogne est bien pleine; comme il a peine à marcher sous ce pesant fardeau qu'il pousse cependant glorieusement devant lui; comme ses jambes sont bien avinées; et ces enfants, qui courent devant et derrière lui, comme ils sont encore gais avec leur sourire de pierre fruste! Quel malheur qu'un tel morceau soit tronqué des deux bouts! ce que l'on voit donne tant de regrets pour ce que l'on ne voit pas!

Enfin nous quittâmes ce second palais des beaux-arts, et nous nous acheminâmes vers le port, que je n'avais fait qu'entrevoir en débarquant.

On descend au port par une avenue spacieuse, récemment plantée d'arbres, en laissant à gauche le marché arabe, à droite le fort Cherchell. Ce fort, dont la partie importante est un dé, plus large à sa base qu'à son sommet, présentant sur ses deux faces un trapèze, sert encore à l'heure qu'il est de prison civile et militaire; on y pénètre par une poterne qui regarde la ville : la construction s'appuyant à la face *est* du trapèze, s'allonge de l'ouest à l'est en se dégradant.

Visite des médecins militaires aux colons malades.

Bâti sous la domination turque, ce fort est d'une vétusté remarquable; du côté de la mer, des figuiers et des lentisques en rongent la base moussue; de tortueuses racines, semblables à de grands lézards bruns, serpentent en s'accrochant à toutes les aspérités de la pierre, tandis que plus haut, dans les larges crevasses, de vigoureux plants de mauves étalent librement leurs feuilles larges et velues.

De l'hôtel de la marine, le coup d'œil est vraiment beau, peut-être parce qu'il est d'une grande simplicité. Debout sur les rochers à pic qui servent de piédestal à la ville que j'ai laissée derrière moi, j'ai à mes pieds le port vieux avec ses brisants dangereux et le troupeau bigarré de ses barques maltaises; un peu plus en mer le port neuf, ou plutôt le bassin en construction, dont la nouvelle jetée s'accoste à l'est et à l'ouest au grand rocher qui supporte le fort Joinville; ce fort, sur la face nord duquel on a incrusté un phare, est, comme son voisin le fort Cherchell, de construction indigène, et serait à peine remarqué, n'était sa position avancée dans la mer et l'importance que lui prête le nouveau bassin.

Il m'a semblé d'ailleurs qu'il serait facile de le relever de sa nullité en construisant sur le roc même, à la place occupée aujourd'hui par ces quelques moellons, un phare élevé de plusieurs étages.

Je livre mon idée pour ce qu'elle vaut à MM. les ingénieurs de la marine et des ponts et chaussées.

A l'est du bassin, ce long tuyau qui lance vers le ciel des bouffées de fumée noire, c'est la pompe à épuisement.

A gauche, en bas de la rampe, c'est la douane; derrière et au-dessus, ces amas de planches, de madriers, avec lesquels on doit, me dit M. Pharaon, construire nos baraques et nos maisons, ce sont les chantiers du génie; puis derrière de gros rochers roulent les uns sur les autres, s'arrêtent dans leur course pour porter un blockaus, puis vont du même pas s'enfoncer dans le gouémon et le sable fin de la plage, jusque sous les murs du cimetière catholique; alors la mer et le rocher rouge, puis encore la mer empêchée de franchir ses limites par la chaîne du Zakkar, qui s'étend à l'O. et semble se prolonger jusqu'au cap Tenès, dont on aperçoit, lorsque l'air est bien pur, à 40 lieues de là, la silhouette gris-de-lin se détacher sur l'azur foncé du ciel.

Avant de descendre sur le chantier du port, M. Pharaon me fit porter mes regards de l'ouest à l'est. Cette suite de rochers arrondis par la lame qui s'avance hardiment dans la mer, me dit-il, c'est l'ancienne jetée du port quand la ville se nommait encore Julia Cæsarea; et bien plus à droite, cet autre grand rocher aux anses profondes et capricieuses dans lesquelles la vague entre et se brise en mugissant, c'est la pointe Thiserine; puis encore ces roches crayeuses qui brillent au soleil, c'est l'embouchure de l'Oued-Bellah; puis encore et toujours la mer sur laquelle se balancent au loin quelques pauvres voiles de pêcheurs de bonites.

Après avoir suffisamment considéré l'ensemble de ce tableau, nous descendîmes la rampe rapide et raboteuse qui mène au quai; le parapet est garni de filets dont la couleur atteste les services. Une fois au pied de la rampe, nous fûmes obligés de faire de nombreux crochets pour ne pas nous heurter à une quantité de pieces de canon, serviteurs délaissés que la rouille effeuille tous les jours un peu, vieux soldats d'une autre domination qui se cachent à moitié dans

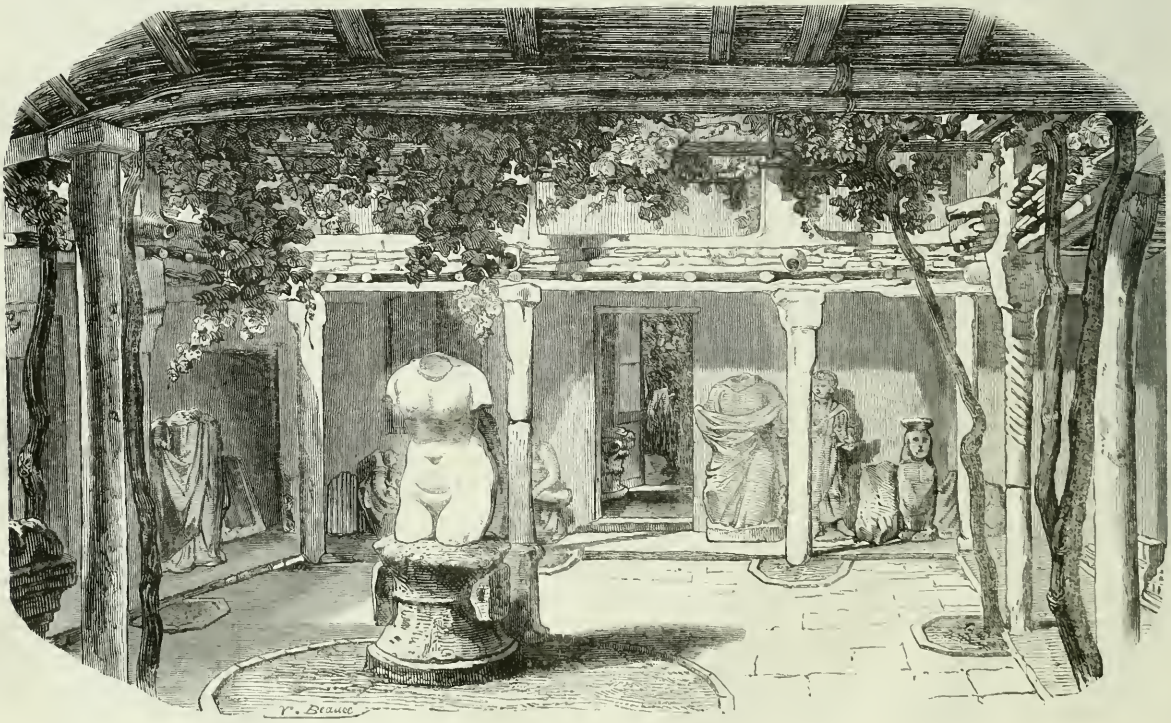

Le musée de Cherchell.

la terre, honteux de ne servir plus que de cabestans muets et immobiles.

Nous arrivâmes sur le chantier et dans l'intérieur même du bassin : que d'activité au milieu de ce dédale de pierres, de pelles, de pioches, de camions, de brouettes, de caisses à béton, d'escargots, etc., etc.; et comme tous ces hommes, vêtus de brun, vêtus de gris, semblaient travailler avec ardeur! M. Pharaon me dit que c'étaient les condamnés au boulet et la compagnie de discipline auxquels on venait de promettre une ration de vin en plus, si leur tâche se trouvait finie avant l'heure indiquée.

En cet instant quatre heures sonnèrent; retirons-nous, me dit mon cicerone, on va faire sauter la mine.

En effet, nous eûmes à peine gagné la rampe que l'explosion eut lieu en emplissant l'air de bruit et de fumée, et en jonchant le sol d'énormes morceaux de rocs noircis par la poudre.

Nous gravîmes en soufflant les longs degrés qui conduisent à la ville; et, une fois en haut, nous allumâmes un cigare. Les cigares coûtent ici cinq fois moins cher qu'à Paris, et sont dix fois meilleurs. Puis, avant de rentrer, M. Pharaon me proposa une courte promenade sur l'espece de boulevard qu'on nomme la route d'Alger. J'acceptai, et nous nous dirigeâmes à l'est de la ville en longeant le fort Cherchell, côté sud, et la mer que nous avions à notre gauche.

Sortis par la porte d'Alger, nous descendîmes dans un ravin qui conduit à la mer; ce ravin profond et accidenté est magnifique de végétation : les figuiers doux, les agaves, les lentisques, l'absinthe, les ricins et les mauves y croissent à l'envi; tout cela va, vient, monte, descend, s'accroche, se suspend, se mêle, se croise et rampe dans un admirable fouillis.

Au fond de ce ravin, la ville a fait construire par les soins de M. Rattier un beau lavoir couvert de 12 mètres de long sur quatre de large : trente personnes peuvent y laver à l'aise autour du grand bassin de pierre, séparé seulement par la fontaine qui l'alimente, et abritées par un toit de 16 mètres de saillie, 8 en longueur sur 8 en largeur.

Il n'y a qu'une chose à dire contre ce lavoir qui a coûté 5,000 fr., c'est que l'eau, suivant l'expression des blanchisseuses, ne prend pas le savon. Il m'a semblé que la chose méritait qu'on y fît attention.

Revenant ensuite sur nos pas, M. Pharaon me conduisit au caravansérail après m'avoir montré l'abattoir et deux koubbahs, appelées marabout de Sidi-Braham-el-Ghobrini.

Le caravansérail, construit pendant les années 1847 et 1848, sous la direction intelligente de M. Rattier, a coûté 69,000 fr. Primitivement destiné à recevoir et abriter les mulets, chevaux et chameaux des voyageurs, et à servir d'entrepôt et de magasin à leurs marchandises, il était alors occupé en partie par une brigade de gendarmerie à cheval.

Les bâtiments ont la forme d'un carré long rentrant aux quatre angles; une seule entrée regarde la route. Cette entrée, fermée par une porte à claire-voie, donne sur une vaste cour où s'ouvrent toutes les chambres, qui sont au nombre de onze : quatre grandes, quatre moyennes et trois petites, juste en face de l'entrée sur la face qui regarde la mer et dominant tout l'édifice. Il y a une très-jolie koubbah ou chapelle accostée à l'ouest et à l'est par les logements des scheiks. Derrière les chambres, de chaque côté du bâtiment, sont les écuries, pouvant contenir chacune quarante chevaux attachés, suivant l'usage arabe, les pieds à des cordes maintenues sur le sol par des piquets. Toute la construction est couverte en terrasses; seule, la koubbah est surmontée d'une coupole octogonale. Les chambres et écuries prennent le jour par de petites fenêtres grillagées en bois; la porte de la chapelle est couverte d'un système de lacs en relief d'un dessin et d'un effet très-heureux.

Devant la porte d'entrée du caravansérail, il y a un bel abreuvoir, coupé au milieu par la fontaine qui l'alimente; vingt-cinq ou trente chevaux peuvent y boire à l'aise.

Après le caravansérail, qui regarde le champ de manœuvre, anciennement le cimetière arabe, on arrive à l'abattoir, aussi construction civile et d'un intérêt à peu près nul; c'est un vilain amas de murs auxquels on ne prendrait pas garde, si la porte d'entrée n'affichait pas en lettres noires que le bâtiment est

Antiquités romaines conservées dans le Musée de Cherchell.

PROPRIÉTÉ NATIONALE.

En suivant la route, et toujours sur la gauche, on voit groupés les deux marabouts, dont les coupoles, blanchies à la chaux, se découpent franchement sur la mer bleue et sur le ciel bleu; tous deux, tapis dans la verdure et décorés de leurs rubans de faïence peinte, ils joignent au cachet spécial des constructions orientales une certaine grâce coquette qui ne nuit point à la sainteté de leur destination. Sous le dôme de l'un d'eux est enterré le marabout Sidi-Braham-el-Ghobrini.

— De grâce, dis-je à M. Pharaon, apprenez-moi donc ce que c'est qu'un marabout; je ne connais de ce nom qu'un petit ustensile de cuisine, qui a le ventre gros et la tête petite, je ne pense pas qu'il y ait entre mon marabout et le vôtre la moindre parenté.

— Le marabout, chez les Arabes, me dit M. Pharaon, est un saint homme, auquel on accorde le don de faire des miracles; il guérit les incurables, et possède des talismans qui préservent de tous maux. Affectant une grande humilité, et vivant de la charité publique, eux qui n'auraient qu'à secouer l'olivier pour en faire tomber une pluie d'or; ils sont à craindre à cause de l'influence qu'ils exercent sur une population fanatique. En résumé, prêtres canonisés de leur vivant et médecins impudents, ils font des Arabes ce qu'ils veulent, et les conduisent à leur gré; au surplus, ajouta M. Pharaon, je vous donnerai en rentrant diverses notes que j'ai recueillies sur la vie et les miracles du marabout qui est enterré sous ce dôme. Ces traditions, que les Arabes recueillent avec un soin respectueux, vous feront connaître, mieux que tous mes discours, nos marabouts.

Ces notes, que M. Pharaon me remit le soir même, je les place ici, parce qu'elles font parfaitement suite au récit :

« Sidi-Braham-el-Ghobrini vivait au temps de Sidi-Embareck, c'est-à-dire il y a près de deux cent cinquante ans; ce dernier, jaloux de l'influence qu'exerçait Sidi-Braham sur les tribus environnantes qui venaient le visiter, attirées qu'elles étaient par sa réputation de sainteté, ne manqua jamais l'occasion de contre-balancer sa puissance, cela avec tous les dehors de la plus franche amitié, la dissimulation étant un des traits les plus saillants du caractère arabe. Ajoutez à cela que Sidi-Braham avait reçu des deys d'Alger plusieurs priviléges et immunités qui le mettaient à même de faire beaucoup de bien, et, contre l'ordinaire des marabouts, d'afficher un grand luxe, ce qui ne contribua pas peu à entretenir les rancunes de Sidi-Embareck.

Parmi les nombreux miracles attribués à Sidi-Braham, je veux citer celui-ci :

Un jour qu'il allait à Alger, il passa par Coleah, où il fut reçu par Sidi-Embareck, qui lui donna la diffa, en lui prodiguant les plus grands témoignages d'une affectueuse déférence; le lendemain, à l'aube, nouveaux compliments, nouvelles protestations, puis on se dit adieu.

Dans le moment que Sidi-Braham montait à cheval, son hôte, pour faire acte d'humilité et de respect, saisit adroitement l'étrier, sans que Sidi-Braham parût s'en apercevoir; mais à l'instant celui-ci posa la main sur la tête d'Embareck, qui s'enfonça dans la terre jusqu'aux genoux. Épouvanté, confus, il avoua à Sidi-Braham son intention perfide et son infériorité comme marabout. Sidi-Braham, après avoir joui quelque temps de l'embarras de son collègue et de l'affront qu'il venait de lui faire subir aux yeux de tout son goûmm, retira sa main, et Embareck revint sur le sol à hauteur convenable (1).

Il existait au même temps dans les Beni-Mensser une famille considérable dont le chef, Sidi-Ahmed-Aberkanni, homme ambitieux et vindicatif, employait toute l'autorité qu'il avait sur les tribus à détruire la vénération dont Sidi-Braham était l'objet dans le pays. De son côté, et malgré le caractère sacré dont l'ignorance et le fanatisme l'avaient revêtu, Sidi-Braham rendait à Sidi-Ahmed pièce pour pièce. Faux, rusé, baineux, avec tous les dehors de la générosité, il savait attendre et s'en remettait volontiers aux circonstances et aux années du soin de le débarrasser d'un ami gênant ou d'un ennemi dangereux.

Au reste, c'était entre ces deux familles une haine héréditaire que des violences sans cesse renouvelées, des meurtres rendaient irréconciliables; et, puissantes toutes deux, il fallait nécessairement que dans un temps donné l'une absorbât l'autre.

Un jour Sidi-Braham et Sidi-Ahmed-Aberkanni se rencontrèrent dans un sentier de chèvres, tous deux à cheval, tous deux suivis de leur

La chambrée des colons.

Fort de Cherchell, côté du sud.

(1) Lorsque deux marabouts sont en présence, ils s'observent avec attention; ils croient fermement que celui qui, le premier, fait acte de domesticité envers l'autre, Dieu aimant les humbles, l'en récompense en transportant sur lui la puissance miraculeuse dont le second se voit à l'instant privé, jusqu'à ce qu'à son tour celui-ci rachète son influence par une action identique.

goûmm. L'un gravissait la montagne, l'autre la descendait; il fallait que l'un des deux cédât le pas, et, orgueilleux tous deux, ils ne voulaient ni l'un ni l'autre sacrifier leur préséance; le premier, Sidi-Braham, prit la parole :

— Ennemi de mon père, range-toi et me laisse passer.

— Depuis quand faut-il un Berkanni à Sidi-Braham pour lui garder la route?

— Depuis que ton père a pénétré dans ma maison, suivi de ses chaouchs, la haine, la ruse, le vol, le viol et l'homicide, et depuis que le mien a pardonné l'injure.

— Oh! oh! tu ne l'as pas oublié, toi?

— Qu'Allaah soit sur moi!

— Eh bien, élargis ta mémoire comme j'élargis la route.

Et disant ces mots, Sidi-Ahmed donna de l'éperon et passa rapidement devant Sidi-Braham qu'il faillit renverser, et si près que les plis de leurs burnous se confondirent un instant, que leurs étriers se heurtèrent en rendant un son métallique qui eut un écho dans chaque colere.

Les hommes de Sidi-Braham n'attendaient qu'un mot, un signe pour se servir de leurs armes; mais Sidi-Braham, après avoir rajusté tranquillement son burnous, s'approcha de Sidi-Ahmed-Aberkanni, qui s'était retourné pour attendre l'effet de sa brutalité.

— Tu viens d'insulter un vieil homme sur qui le Seigneur a posé son doigt, dit-il, maudit sois-tu! tes enfants mourront jeunes, et leurs femmes seront stériles.

— Je ne crains point; ma famille est nombreuse comme l'herbe de mes champs; laisse faire le temps, et mes petits-fils pèseront sur le dos des tiens comme les chevrons sur les murs du gourbi.

— Les chevrons se pourrissent et l'on marche dessus, et les murs du gourbi restent debout; ainsi sera-t-il de toi : Dieu nous donnera la patience.

Et, enfonçant les éperons dans les flancs de son cheval, il partit au galop en jetant à Sidi-Ahmed-Aberkanni cette prophétique menace.

On raconte encore que dans sa jeunesse Sidi-Braham faisait fuir les animaux féroces avec un gesto; ses récoltes étaient toujours les plus belles de la contrée, et il lui suffisait de se mettre en prière dans une broussaille pour que son champ fût labouré et ensemencé; on vit même un jour ses bœufs paître paisiblement, et la charrue fonctionner seule, puis une nuée d'oiseaux s'abattit sur la terre fraîchement remuée, où chacun déposa un grain de froment qui rapporta cent pour un.

Voilà, mon cher Armand, ce que c'est qu'un marabout. Il est cependant vrai de dire que depuis l'arrivée des Français le crédit de ces jongleurs a singulièrement baissé; ils en sont réduits à vivre sur leur ancienne réputation, et c'est à peine si de loin en loin on entend parler d'un petit miracle : si Robert Houdin venait en ce pays, il serait un marabout fameux. Abd-el-Kader était marabout, c'est ce qui explique son influence.

Je semblais pressentir tout ce que la note de M. Pharaon devait m'apprendre, car mes yeux restaient attachés sur ces murs éblouissants de blancheur, et il fallut que mon guide m'adressât la parole pour m'arracher à cette contemplation.

— Poussons-nous plus loin? me demanda-t-il.

— Je vous demande pardon, lui dis-je; mais pour la première fois, depuis mon arrivée, je me crois réellement en Afrique. Cela a bien son cachet, ce sont bien là des murailles de Decamps et de Marilhat.

— Ah çà! mais où donc pensiez-vous être? Oui, parbleu, vous êtes en Afrique, mon cher monsieur, et non-seulement ces koubbahs que vous admirez de si bon cœur vous le disent, mais regardez autour de vous, je vous prie, et dites-moi si ces ruines que vous voyez d'ici, et où nous irons demain; si ces montagnes, si cette grande nappe bleue, ce palmier tout maigre qu'il est, ces haies de figuiers de Barbarie et d'aloès, si tout ce qui nous entoure ressemble au Bas-Meudon ou au parc d'Enghien.

— Oui, c'est l'Afrique; mais pas ainsi que je l'avais rêvée.

— Ah! vous voilà bien. Artiste, vous voudriez des caravanes, le désert, des rochers arides et rouges, un ciel en feu, ou bien encore de fraîches fontaines au fond d'ombreuses oasis de palmiers; puis des odalisques vêtues de soie dans des palanquins de velours brodé d'or. Patience! plus tard peut-être verrez-vous tout cela, ou quelque chose d'approchant; mais pour le moment nous n'avons à vous offrir que des palmiers nains et des bourricauts à discrétion; et en fait d'odalisques, nos femmes kabyles, qui marchent pieds nus. Quant au ciel dont le bleu ne vous satisfait pas, attendez juillet, août et septembre, et vous aurez des horizons si bien incendiés, que votre palette sera impuissante devant leur intensité. Je vous promets aussi des sirocos ou des simouns autant et plus que vous n'en voudrez, et si alors vous ne vous croyez pas en Afrique, ma foi, mon cher, c'est que vous serez trop exigeant.

La route était bordée en cet endroit de haies d'aloès et de figuiers de Barbarie, devant lesquelles je demeurai stupéfait.

VIVANT BEAUCÉ.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Les noces de Luigi.

(*Suite.* — Voir les Nos 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370 et 371.)

VIII.

Vous comprendrez sans peine combien notre promenade sur le lac et l'excursion que nous fîmes aux rochers de la Meillerie se ressentirent des pénibles effets de cette situation. Qu'elles furent différentes du tableau délicieux que je m'en étais tracé d'avance! Au lieu du tendre intérêt que devaient m'inspirer ces lieux consacrés par l'amour, et des moments de gaieté et d'abandon que nous promettait le charme de leurs sites agrestes, je n'y portai que la confusion et les regrets d'un cœur contristé, un morne abattement, le dépit d'une douleur impuissante. Aussi ne vous parlerais-je point de cette journée, si elle n'avait dû finir pour moi de manière à m'en laisser un profond souvenir. Les deux sœurs évitèrent de se trouver un instant seules avec moi. Elles ne quittèrent pas madame V., et Arlotti, qui était assez vain pour s'attribuer tout le mérite de l'attention qu'elles furent ainsi forcées de donner à ses fades discours, renchérit encore ce jour-là sur ses galanteries les plus outrées. Néanmoins, malgré ses efforts et la folle gaieté de madame V., qui ne m'épargna pas ses railleries, personne ne parut prendre plaisir à cette promenade, et la conversation fut des plus languissantes. Les deux sœurs étaient tristes et abattues; Louise surtout paraissait consternée et n'osait lever les yeux sur moi. Aline essayait de faire meilleure contenance, mais toutes les fois que son regard rencontrait le mien elle devenait pâle et tremblante. Vous dire de quel genre était l'émotion qui me troublait devant elles et me faisait garder le silence, c'est ce qui ne serait possible que par un retour sur tout ce que j'avais éprouvé depuis que je les aimais. C'était à la fois du repentir et de l'attendrissement, de la fierté et de la crainte, le bonheur de sentir le sort des deux êtres que j'adorais lié au mien, et l'affliction de voir s'évanouir à jamais tout ce qui pouvait m'assurer la durée de cet attachement; et cela ne définit point encore cet état complexe d'une âme au comble de ses vœux et qui voit s'abîmer sa dernière espérance, qui possède tout et à qui tout échappe, suspendue pour ainsi dire à cette limite morale insaisissable qui fait en même temps de l'homme le maître et le jouet de sa propre destinée.

Dans une pareille situation, vous jugez bien que je n'étais guère d'humeur à fournir aux frais d'une conversation frivole, et qu'Arlotti avait beau jeu à m'écraser de sa suffisance. Mais tout ce qu'il disait était si loin de mon cœur, qu'au lieu de songer à m'en offenser, je l'eusse volontiers remercié de me dispenser de parler et de laisser ainsi le champ libre à mes réflexions. Je passe sur tous les petits incidents de ce voyage pour en venir au moment où nous nous rembarquâmes pour retourner à Vevay. C'est le seul dont je puisse rendre compte, tant ceux qui le suivirent l'ont gravé dans ma mémoire. Madame V. s'était placée sur un banc disposé à l'arrière de la barque, ayant à son côté Arlotti, et vis-à-vis d'elle se trouvaient assises les deux sœurs enveloppées dans leurs châles, parce que le vent commençait à fraîchir; quant à moi, soit par désœuvrement, soit au contraire pour me donner une occupation qui me permît de rêver tout à mon aise, j'avais pris le gouvernail des mains du patron, et, debout sur sa banquette, les deux bras appuyés contre la barre dont je sentais la légère vacillation, je laissais errer mes regards autour de moi avec une mélancolie profonde. Le soleil, caché jusque-là par les nuages qui s'amoncelaient à son couchant, venait de reparaître au bord de l'horizon, semblable au disque de métal qu'on va retirer de la fournaise. Ses rayons, dardés obliquement de derrière ce voile opaque, projetaient dans le ciel les reflets les plus variés de la lumière, depuis la crête incandescente qui couronnait les énormes masses suspendues au-dessus de nos têtes, jusqu'aux teintes rosées dont s'empourpraient les vapeurs fuyant çà et là vers la montagne. Le lac était tranquille, mais sa surface, déjà ridée par les premiers frémissements de l'air, annonçait les approches du vent; de longs sillons soulevés à leur passage glissaient à perte de vue dans la direction des nuages, ensevelissant sous leur ondulation d'un vert sombre sa nappe étincelante. Une légère écume courait autour de notre barque, mais rien ne troublait encore le silence de cette scène imposante; on n'entendait que le murmure produit par le sillage de la barque, le fasiement incertain de la brigantine autour du mât et le petit cri des bécassines traçant à fleur d'eau les évolutions de leur vol capricieux. J'étais assez habitué à naviguer sur le lac pour ne pas me tromper à ces signes, quoiqu'ils n'eussent encore rien de bien menaçant. Je prévoyais que nous ne tarderions pas à avoir un orage; mais loin de m'en inquiéter c'était avec un secret contentement que j'en interrogeais les présages. Jamais l'état de la nature ne s'était mieux accordé avec celui de mon cœur. Je sentais aussi en moi cette oppression tumultueuse qui annonce le désordre des passions; mes désirs irrités grondaient sourdement au fond de ma poitrine, et, de quelque côté que mon caractère impétueux leur donnât issue, l'effet menaçait d'en être terrible. Cependant j'étais encore calme; mais sous cette influence secrète, la tristesse de mes impressions se changea peu à peu en amertume, et je commençai de rouler dans mon esprit de sombres idées, des projets funestes. Accoudé à la barre du gouvernail, par-dessus laquelle mes yeux pouvaient plonger dans le fond de la barque, je voyais presque à mes pieds, assises et serrées gracieusement l'une contre l'autre, comme deux hirondelles surprises par la tempête au sommet du récif où elles viennent de se reposer ensemble, les deux femmes que j'adorais, dont la veille encore je possédais toute la tendresse, et qu'un instant d'égarement allait peut-être éloigner de moi à jamais. En songeant que cet arrêt douloureux avait déjà posé entre elles et moi des barrières que les lois de la société rendaient infranchissables, que ces êtres chéris que je pouvais voir, toucher, entendre, qui faisaient encore partie de mon existence et ne pouvaient s'en séparer qu'en la brisant, allaient être perdus pour moi, je sentis mon sein frémir et se gonfler d'une irritation à peine contenue. Désespéré de mon impuissance, je jetai autour de moi des regards ardents comme pour appeler la fureur des éléments au secours de la mienne, et j'éprouvai tout à coup une joie insensée en voyant les flots du lac, déjà soulevés par les approches du l'orage, jeter leur écume par-dessus le bordage de la barque; il me semblait que la nature, répondant à mon attente, allait tourner en ma faveur contre ma propre destinée toutes ses forces indomptables. Le vent était devenu tellement vif, que notre embarcation, malgré sa lourdeur, obéissait comme le batelet le plus léger aux impulsions de l'énorme brigantine rasant les flots avec une rapidité effrayante. La résistance de plus en plus forte du gouvernail, contre lequel j'étais obligé d'appuyer tout le poids de mon corps, l'effet énergique que ma main seule servait à régler et à contenir, enfin l'espèce de frénésie audacieuse qui porte l'homme encore maître du danger à lui céder témérairement une à une les garanties de son existence; tout cela fit passer dans ma tête comme un vertige. Je me sentis avec un orgueil farouche maître de celles qui m'entouraient. Il suffisait, dans notre position, d'une fausse manœuvre du gouvernail, du moindre mouvement qui vînt rompre l'équilibre entre sa résistance et l'effort de la voile immense qui nous emportait sur les flots comme des ombres, pour faire chavirer la barque et livrer au milieu de leur agitation et par l'obscurité qui les couvrait toutes les personnes qu'elle portait à une mort certaine. Jamais tentation ne m'a paru plus terrible et ne m'a mieux fait sentir à quel til fragile est suspendue la conscience au milieu des mouvements de nos passions. Je me serais peut-être rendu coupable de ce crime contre lequel rien ne criait en ce moment au fond de mui-même, et que la fatalité semblait si étrangement favoriser en remettant entre les mains d'un fou tant d'existences qui valaient mieux que la sienne; j'aurais enseveli dans ce froid élément muet et inexorable comme l'oubli tous les secrets de ma destinée; mais je vins à me représenter tout à coup les êtres charmants que j'allais lâchement sacrifier à mon repos se débattant contre l'étreinte glacée de la mort et entraînés — oh! malheur!.... dans les gouffres du lac, loin de moi, loin de mes derniers embrassements... peut-être pour l'éternité!... Cette cruelle image me fit frissonner de la tête aux pieds, et embrassant avec une sorte de délire ce gouvernail qui frémissait sous l'effort des vagues, cet instrument de leur salut qui dans mes mains avait failli devenir celui de leur perte, je craignis tout à coup avec désespoir que mes forces ne trahissent l'appui que je prêtais à sa résistance, et les sentant faiblir malgré moi, j'allais pousser un cri de détresse, quand le patron, qui depuis un moment observait le temps, fit amener la voile et ordonna à ses hommes de préparer les avirons. L'immense toile tomba comme si elle eût été emportée par le vent en fouettant les bordages de ses pans trempés d'écume, et la barque, privée de direction, resta ballottée un moment au gré des flots. Ce mouvement inattendu et l'espèce de désordre qui s'ensuivit arrachèrent une exclamation de terreur aux trois dames. Arlotti, qui depuis quelque temps gardait le silence, se leva aussitôt dans l'intention de les rassurer; mais, moins exercé que moi au roulis véritable que produisent les lames courtes et profondes du lac, il ne put se tenir debout et fut obligé de se rasseoir. Ce moment eut quelque chose de solennel. Le vent avait cessé de fraîchir, mais au lieu de se soutenir il semblait suivre l'impulsion désordonnée des masses de nuages qui accouraient de tous les côtés de l'horizon. Un sourd grondement venant de la montagne annonçait les premières rafales de la tempête. Le temps devenait de plus en plus sombre; quelques éclairs entr'ouvrant le ciel à de rares intervalles, montraient çà et là jusque dans des profondeurs infinies les plans fantastiques d'une nouvelle région de montagnes suspendue au-dessus de nos têtes; on eût dit que la Suisse tout entière, avec ses pics ardus, ses croupes boisées et ses glaciers, était enlevée subitement vers le ciel comme la décoration d'un théâtre gigantesque. J'avais essuyé plus d'un orage sur le lac, mais aucun ne s'était encore offert à moi avec ces préludes imposants. Partagé entre l'admiration et la crainte, éprouvant surtout le besoin de communiquer mes émotions, je descendis de la banquette où mon secours n'était plus nécessaire. Le patron, à l'aide des trois mariniers qu'il avait amenés de Vevay, venait d'établir à l'avant de la barque deux longues rames, dont chacune, maniée par quatre bras vigoureux, suffisait pour lui imprimer une direction. Il avait sur-le-champ fait virer de bord, et je compris à cette manœuvre que son intention était de prendre terre au *trajet* le plus proche afin d'y attendre la fin de la bourrasque. Madame V., sérieusement effrayée et se fiant peu aux assurances d'Arlotti, m'appela pour me demander si nous ne courions aucun danger. Je lui répondis qu'il était peu probable que l'orage éclatât avant que nous eussions atteint la côte, et que, dans le cas contraire, nous étions à une assez courte distance de celle-ci pour avoir le temps de nous y mettre à couvert. Elle n'insista pas et me pria seulement d'une voix tremblante d'aider les deux sœurs à venir prendre place à côté d'elle, qu'elle se sentirait ainsi plus rassurée, et qu'à tout événement il était plus convenable qu'elles fussent ensemble. L'obscurité était si profonde qu'on ne pouvait se voir d'un bord à l'autre de la barque. Je m'approchai d'Aline et de Louise et je restai un moment debout devant elles, incertain et agité par un sentiment tout nouveau. A travers le voile épais de cette nuit d'orage, au milieu de cette tourmente, à la merci d'une frêle barque sans cesse menacée d'être submergée par les flots, il me sembla que l'amour élevait du fond de mon cœur une voix plus mystérieuse et plus pure. Je compris mieux que je ne l'avais fait jusque-là la sublimité d'un sentiment qui ne tire que de lui-même la force qui le fait survivre à tous les autres. Excité quelques heures auparavant par des désirs impétueux, je me croyais capable de lui tout sacrifier, tandis que je n'obéissais en réalité qu'à des inspirations sensuelles. C'était à moi que je le sacrifiais, à l'égoïste satisfaction d'une ardeur sans dignité et sans frein. Et pendant les moments d'amertume et de regret qui venaient de s'écouler, n'était-ce point par le besoin de me venger des contrariétés du sort, par de stupides représailles contre des rigueurs que j'avais suscitées moi-même, que je tentais de lui tout immoler, que je m'arrogeais le droit d'être maître de ma destinée, fût-ce au prix d'un crime? Cette pensée m'eût fait rougir de honte, si les mêmes circonstances qui l'avaient fait naître ne l'eussent tout à coup épurée en élevant son objet au-dessus des folles agitations de la terre. Elle me présentait derechef l'image de la mort.

elle me la faisait encore trouver douce et désirable à cette heure suprême; mais au lieu de m'inspirer la volonté impie de m'en faire moi-même l'instrument, elle me montrait dans l'amour le véritable prix de la résignation; elle me faisait sentir que rien ici-bas n'en pouvait rompre les liens que nous-mêmes, et que l'ardeur effrénée de jouir, les violences de la passion attentaient à l'ordre divin sur lequel il repose.

Ces réflexions, qui ne firent que traverser mon esprit, y laissèrent un soulagement inexprimable; elles y firent renaître le calme au milieu du tumulte des éléments. Voyant que les deux sœurs, n'osant me parler, gardaient timidement le silence, j'allais leur communiquer le désir que montrait madame V. de les avoir près d'elle, quand un effroyable coup de vent vint prendre notre barque en flanc, et la fit tourner sur elle-même avec une telle violence que la lourde machine craqua dans toute sa membrure, et s'inclina sur les lames comme si elle allait s'y engloutir. Presque au même instant, un éclair immense, éblouissant, embrasa le ciel d'un pôle à l'autre, et les éclats du tonnerre, répercutés comme des détonations d'artillerie par tous les échos de la montagne, achevèrent de me convaincre du danger que nous courions. Au milieu de ce bruit formidable, mon oreille avait saisi le cri d'effroi poussé en même temps par les deux sœurs; à la lueur de l'éclair, je les avais aperçues les bras enlacés l'une à l'autre, et rapprochant leurs bouches comme pour attendre la mort dans un dernier embrassement. Forcé, de mon côté, de perdre l'équilibre sur le plancher tourmenté de la barque, j'avais été jeté assez rudement sur mes genoux, et mes mains, en cherchant un appui, rencontrèrent celles des deux sœurs. Ce contact me fit frissonner. Le cœur palpitant, je restai suspendu entre le délire de l'amour et celui de la honte, quand je sentis mon front effleuré par deux baisers aussi chastes que ceux des anges.

— Oui.... oui.... mourons ensemble, m'écriai-je, ivre de bonheur, ô mes amies, mes sœurs, mes douces bien-aimées, puisque c'est la mort seule qui peut nous réunir! Au lieu de la craindre, je la bénis, cette mort bienfaisante qui nous permet de nous aimer sans trouble et sans remords. Aline, Louise, élevons nos âmes en commun, et prions Dieu de ne pas nous séparer pendant ce mystérieux passage qui va nous conduire de ce monde dans celui où vous serez à moi pour jamais.

Je ne vous raconterai point la fin de cette scène, dont chaque moment s'écoula dans une extase qui ne peut que se sentir. Je ne vous décrirai point la suite et les diverses phases d'un orage dans les Alpes; vous les connaissez. Il me suffira de vous dire qu'après des efforts inouïs nos bateliers, quoique ayant perdu un de leurs avirons pendant la tourmente, réussirent à mettre la barque à l'abri dans un *trajet* profondément encaissé au milieu d'un redan de rocher, et que nous y attendîmes dans les transes les plus pénibles que le temps nous permît de continuer notre route. Cette attente heureusement ne fut pas longue. L'orage que nous venions d'essuyer n'était qu'un de ces coups de vent violents, mêlés de tonnerre et quelquefois de grêle et de neige, qui viennent du nord-est, et que les gens du pays appellent une *espousse*. Malgré leur peu de durée, ils passent pour les plus dangereux sur le lac. Ils sont ordinairement suivis d'un calme plat, dont nos bateliers profitèrent, après avoir façonné, à l'aide d'une pièce de bois, une rame grossière pour nous ramener à Vevay.

J. LAPRADE.

(*La suite au prochain numéro.*)

Halles centrales de Paris.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du *contre-projet* des halles centrales de Paris, dû à un habile architecte, M. HOREAU, et nous avons dit alors ce que nous pensions du plan de l'auteur, comparé à celui dont l'exécution est malheureusement commencée en ce moment. Nous devons expliquer tout de suite cependant que ce commencement d'exécution n'empêcherait pas la réalisation du projet Horeau, mais se combinerait au contraire très-bien avec les plans dus à cet architecte. Si nous appelons de nouveau aujourd'hui l'attention du public sur cette affaire, c'est que nous l'avons examinée sans préjugé, sans parti pris, et que nous sommes convaincu que, si le conseil municipal de la ville de Paris revient sur sa première décision, il fera une bonne et excellente affaire au point de vue du pays et au point de vue des immenses besoins que les halles centrales sont appelées à desservir. Cette conviction, nous la trouvons partagée dans la remarquable brochure que vient de publier un homme que ses hautes fonctions ont mis à même de connaître et d'apprécier les nécessités auxquelles il faut satisfaire, et qui a mis au service du projet Horeau une éloquence de bon aloi et une logique irrésistible. M. SÉNARD, ancien ministre de l'intérieur sous le général Cavaignac, aujourd'hui avocat à la Cour d'appel de Paris, va nous fournir les chiffres que nous voulons mettre en relief dans cet article, et nos lecteurs jugeront ensuite de quel côté est le meilleur emplacement et pour quel projet on doit faire des vœux.

Un mot d'abord sur ces emplacements.

Le projet pour lequel on a déjà fait un grand nombre d'expropriations laisse les halles près de l'église Saint-Eustache, et réunit dans un vaste quadrilatère tous les marchés épars dans les environs, excepté la halle aux draps, la halle au blé et le marché des Innocents.

Voici d'ailleurs comment se résume la topographie de ce projet :

Ouvrir une grande place entre la halle au blé et le marché des Innocents, entre l'église Saint-Eustache et la halle aux draps, de manière à lui donner la forme d'un grand rectangle borné au nord par le prolongement des rues Rambuteau et Coquillière; au sud, par une ligne formée des rues des Deux-Écus, du Contrat-Social et de la Petite-Friperie; à l'est, par la rue de la Lingerie prolongée et à l'ouest par la rue du Four-Saint-Honoré; sur la place ainsi constituée, élever huit pavillons de grandeurs inégales affectés aux divers services, et compléter l'ensemble des halles par la conservation et l'appropriation aux besoins nouveaux du marché des Innocents, qui, bien que se trouvant beaucoup plus bas que la grande place, serait mis en communication avec elle par une voie pratiquée à l'angle contigu à la halle aux draps et à la rue aux Fers.

Les nouvelles halles, au profit desquelles on doit élargir les rues de la Monnaie, du Roule et des Prouvaires, n'auront d'accès du côté des quais que par les rues que nous venons de nommer et par la rue Saint-Denis, si on se décide également à l'élargir à partir de la place du Châtelet jusqu'à la rue aux Fers.

Le projet Horeau s'appuie sur cette rue aux Fers et s'étend de là jusqu'au quai de la Mégisserie : les halles sont traversées par la rue de Rivoli prolongée, et à droite et à gauche de vastes voies de communication, la rue Saint-Denis et une rue neuve dite Montmartre, permettent aux voitures une circulation facile soit vers les quais, soit vers les quartiers de la rive droite.

La place des halles, ainsi constituée, comprend le marché des Innocents en entier et tout le terrain qui se trouve entre ce marché et le quai de la Mégisserie, en tout 60,000 mètres superficiels. Pour exécuter ce travail, il faut démolir 262 vieilles maisons dont l'ensemble forme le quartier du Chevalier-du-Guet. Enfin, pour faciliter l'accès de la rive gauche, on propose de jeter un pont vis-à-vis la rue du Harlay.

En même temps un étage en soubassement s'étend sous toute la place des halles avec un sol maintenu à 50 centimètres au-dessus des plus hautes eaux de la Seine. Ce soubassement, dans lequel on descend avec chevaux et voitures, prolonge ses galeries sous le quai de la Mégisserie, relevé et mis de niveau avec le pont au Change, et arrive ainsi jusqu'au bord de la Seine, où il s'ouvre par un large portique. — Par là, dit M. Sénard, seront reçues toutes les denrées venues par la voie d'eau. — Par là seront enlevés les détritus et les boues des halles. — Ce dernier but nous l'admettons, mais à condition que les détritus descendront à l'aval de Paris : quant à l'apport par eau des denrées, nous en doutons jusqu'à plus ample informé : l'apport en remonte nous paraît trop coûteux pour être abordé; l'apport en descente présente des difficultés insurmontables quant à présent, et d'ailleurs les bateaux, une fois déchargés, devraient remonter la Seine, et nos mariniers savent ce que coûte la traversée de Paris et à quels dangers elle est exposée.

Dans le projet Horeau, les halles présentent six pavillons dont quatre occupent 4,000 mètres de superficie, et deux 3,100 mètres seulement. Ces derniers ont des étages supérieurs consacrés aux bureaux d'administration des halles et à divers services municipaux dont le quatrième arrondissement est privé en ce moment faute de locaux convenables. Nous en avons dit assez pour faire juger l'économie du projet Horeau au point de vue de l'emplacement et des services divers. Ses avantages nous paraissent évidents : accès facile, vaste superficie, voies supérieure et inférieure de désencombrement, assainissement d'un quartier important.

La superficie actuelle des halles, y compris le stationnement des charrettes sur la place du Châtelet, les ponts et quais environnants, est de 55,000.

Le projet en cours d'exécution, y compris le soubassement de 20,000 mètres, a une superficie de 72,700 mètres.

Dans le projet Horeau, le soubassement a 27,000 mètres, la place 60,000, en tout 87,000 mètres : si l'on ajoute 7,500 mètres pour stationnement de voitures, on aura pour le premier projet 80,200 mètres, et pour le projet Horeau 94,500 mètres.

Quant au quartier où ces nouvelles halles doivent être assises, sa démolition serait un véritable bienfait pour Paris. Là en effet on rencontre tous les vices et toutes les fanges sous leurs formes les plus dégoûtantes et les jours d'émeutes des repaires et des retranchements presque inexpugnables. En temps ordinaire la misère et la débauche marquent de leur stigmate les fronts des êtres qui habitent ces cloaques; et nous nous rappellerons toujours la lugubre impression que nous ressentîmes quand, le 15 mai 1848, nous dûmes envahir ces rues tortueuses, sombres et menaçantes, pour arriver de l'Assemblée à l'Hôtel-de-Ville.

Avant de passer au point important, la *dépense*, remarquons avec M. Sénard, que pendant la période d'exécution du projet Horeau, toutes les halles existantes continueront à fonctionner; tandis qu'il faut trouver des emplacements provisoires pendant les démolitions et les constructions du projet actuel, immense embarras auquel l'édilité ne peut penser sans inquiétude!

La dépense, dans le projet Horeau, s'établit ainsi :

Expropriations d'immeubles. . .	28,760,563 francs
— de locations. . . .	7,190,140
Constructions.	11,000,000
Total.	46,950,703 francs

Le chiffre primitif du projet ancien était de 20 millions et demi : mais depuis le jour où ce projet a été rédigé, les prévisions ont été dépassées, et aujourd'hui le chiffre probable est de 35 millions, non compris 15 millions environ de dépenses accessoires pour élargissement de rues, constructions municipales qui se trouvent comprises dans le projet Horeau, et ouverture de voies nouvelles indispensables. Les constructions seules du projet doivent coûter 16 millions : M. Horeau fixe les siennes à 11 millions seulement. Les expropriations, évaluées à 35 millions par M. Horeau, devront subir une réduction d'un huitième environ, si on les compare aux résultats obtenus par la ville pour les acquisitions auxquelles a donné lieu l'élargissement de la rue Montmartre et de la rue Traînée. Il y a donc là une chance favorable quant aux expropriations.

En ce qui concerne les constructions, le chiffre est invariable; car des entrepreneurs bien connus, MM. Callou et Lacasse, ont proposé à la ville de se charger de l'exécution complète à forfait et moyennant 11 millions, non compris cependant le pont sur la Seine.

Voici d'ailleurs les conditions principales de cette soumission déposée le 12 mai 1849 :

Les entrepreneurs proposent de traiter à l'amiable pour les acquisitions de terrains, jusqu'à concurrence des 4/5 des estimations du projet. Toutes les fois que la somme demandée sera supérieure aux 4/5, on aura recours au jury. Dans tous les cas, les entrepreneurs payeront immédiatement toutes les indemnités.

Ils s'engagent à exécuter en quatre ans et même en trois ans tous les travaux au prix de 11 millions.

Enfin ils acceptent, en payement de toutes les sommes qui leur seront dues, tant pour acquisitions et indemnités que pour constructions, des annuités créées dans les formes légales, avec affectation spéciale à la construction des halles nouvelles et avec indication de la charge qui doit en résulter pour la ville de Paris, laquelle charge consistera dans le service d'une annuité de 7 pour 100, soit 3 1/2 pour 100 par semestre. Cette annuité sera composée de 4 pour 100 d'intérêt, 2 pour 100 de prime et 1 pour 100 d'amortissement. — L'annuité s'étend sur une période de quarante-six ans.

Tel est le plan financier soumis à l'approbation du préfet de la Seine et du conseil municipal. On calcule que le chiffre de 46 millions subira au chapitre des acquisitions une réduction de 4 à 5 millions, que la revente des terrains produira une somme à peu près égale. Il n'y aura donc à dépenser que 35 à 40 millions. Pour 40 millions, l'annuité serait de 2,800,000 francs.

Quelques personnes ont critiqué ce système et ont même été, usant de la fantasmagorie de chiffres bien connue de certains journaux d'opposition, jusqu'à calculer que la ville devrait débourser une somme de 120 millions, sans remarquer que dans ce chiffre se trouvent compris et l'amortissement et l'intérêt du capital primitif. Nous disons que cette énonciation d'un chiffre de 120 millions est une misérable fantasmagorie. Supposons en effet que la ville n'ait pas d'argent et qu'elle paye l'intérêt à 5 pour 100 de la dépense dont il s'agit, opération que personne ne critiquera : elle aura à solder tous les ans 2 millions, soit en 46 ans, 92 millions; et puis elle devra encore 40 millions : total 132 millions. Or, nous le demandons, le payement d'une dette par annuités n'est-elle pas une excellente opération financière, et tous les emprunteurs hypothécaires ne trouveraient-ils pas très-avantageuse cette méthode de se libérer, si leurs créanciers la leur proposaient? A notre avis donc, le plan soumis au conseil municipal doit recevoir son approbation, et notre conviction est que, s'il n'y a pas d'autres objections faites au projet Horeau, ce mode sera adopté, au grand avantage des contribuables et de la ville elle-même.

Mais, dira-t-on, comment la ville peut-elle revenir sur sa décision de 1845 et sur un projet qui a déjà reçu un commencement d'exécution? Eh! mon Dieu, tout simplement parce que, comme le dit M. Senard, la ville était *autorisée* et non *condamnée* à exécuter ce plan. — Quant aux terrains acquis, aux maisons démolies, c'est une très-bonne opération de voierie : il fallait dégager Saint-Eustache, il fallait donner de l'air et du soleil à ce quartier central, et d'ailleurs des portions importantes de ces terrains seront revendues avantageusement, car les maisons qu'on y construira s'ouvriront, non plus sur des ruelles ou des impasses immondes, mais sur de larges voies de communication.

Pour mener à bonne fin la vaste opération dont il s'agit, la ville obérée devrait demander à l'État son concours, et c'est là, à notre avis, la pierre d'achoppement du projet Horeau. Il ne manquera pas en effet de discoureurs pour prouver que cette dépense est exclusivement municipale, qu'elle ne doit servir que les intérêts de Paris, et que Paris seul doit y faire face avec ses ressources. Tout cela serait vrai s'il ne s'agissait pas de Paris, de cette ville dont la consommation fait vivre 30 à 35 départements, de cette ville, siége du gouvernement, qui fait et défait à des périodes de quinze années les institutions du pays, où quand l'émeute se promène par ses rues, remuant ses pavés, coupant ses arbres, démolissant ses maisons, il faut que la caisse municipale s'ouvre et se vide. Mais qu'on se rappelle l'histoire de nos dernières années, et qu'on dise si le concours de l'Etat n'est pas dû à cette grande entreprise. Et puis cette entreprise même ne sera-t-elle pas une source de bénéfices pour un grand nombre de départements? D'où nous viendront les bois, les pierres, les fers, sinon de contrées plus ou moins éloignées de Paris. Aujourd'hui 37 départements contribuent à la consommation de Paris; dans quelques années, grâce à la rapidité des communications, ce rayon s'agrandira encore, comme il s'est déjà agrandi depuis l'établissement des chemins de fer. La subvention de l'Etat paraît pouvoir être fixée à un million par an; mais l'Etat retrouvera les premières années bien au delà de cette somme par les droits de mutation, les spéculations sur les terrains, etc. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point, qui nous paraît résolu, et nous terminerons cette étude en empruntant à M. Sénard les conclusions suivantes.

Il est impossible de laisser plus longtemps subsister l'état actuel des halles;

Il est impossible de trouver un projet qui satisfasse plus complétement que le projet Horeau à toutes les conditions spéciales à l'établissement lui-même, et qui se relie plus heureusement aux plans généraux d'embellissement et d'assainissement de Paris;

Il est impossible de trouver des combinaisons moins onéreuses et offrant de plus solides garanties que celles que les entrepreneurs ont présentées pour l'exécution du projet;

Il est impossible, dès lors, que l'administration municipale hésite et tarde à y donner sa complète adhésion.

L'Olympe au coin de la rue, par Damourette et Th. Gersan.

Ce n'est plus *Jupiter* en cygne déguisé;
C'était Almaviva dans le siècle passé:
Aujourd'hui Jupiter est homme de finance.
Leda met sur sa carte : Artiste de la danse.

Mercure fut jadis le messager des dieux.
Il a bien dérogé depuis qu'il est sur terre;
Mais il daigne toujours servir les amoureux
En qualité de commissionnaire.

Vulcain n'est pas plus beau qu'il était autrefois,
Mais sa femme n'est plus la blonde Cythérée;
C'est une femme sage et fidèle à son choix....
Qu'il aime d'une amour honnête et modérée.

Voilà *Cérès* portant un pain de quatre livres.
Le geindre à peine a-t-il achevé sa cuisson,
Qu'à ses pratiques elle porte les vivres
Sans savoir plus que vous comment va la moisson.

L'Olympe au coin de la rue, par Damourette et Th. Gersan.

Fleurissez-vous, voilà de la violett' qu'embaume,
C'est par ces mots que *Flore* vous empaume;
Malheur à vous si vous lui résistez,
Vous entendrez des mots aux halles répétés.

Diane n'est plus cette fière déesse
Rivale des héros, ardente chasseresse....
Elle n'est plus que voleuse de chiens
Et vend des chiens volés à ses concitoyens.

Te voilà donc, dieu déchu de la lyre!
Apollon, méprisé depuis que l'on sait lire!
Ton instrument ne rend qu'un son poussif,
Tes vers sont remplacés par le législatif.

Neptune a mis l'Océan en tonneau
Et s'est fait porteur d'eau.
Il en vend pour deux sous à l'aimable Amphytrite;
L'Océan va bouillir dans une humble marmite.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Chronique musicale.

Depuis notre dernière *chronique*, c'est-à-dire dans l'espace de huit jours, l'Opéra a donné deux importantes reprises : e *Freyschütz* et les *Huguenots*. Dans l'ouvrage de Weber, M. Masset a chanté pour la première fois le rôle de Max. Sa belle voix, son excellente méthode, sa parfaite éducation musicale ne pouvaient manquer de se produire avec succès en cette occasion. Aussi a-t-il été fort applaudi dans tout le courant de la représentation, et principalement après le bel air du premier acte, qu'il a dit avec beaucoup de style. Nous applaudissons à notre tour l'Opéra, et de grand cœur, d'avoir remis à son répertoire cette admirable partition de *Freyschütz*, où le génie de Weber s'est à jamais immortalisé. — Le début de madame Laborde dans le rôle de Marguerite, et M. Roger jouant pour la première fois le rôle de Raoul, tels étaient les nouveaux attraits qui avaient réuni un public très-nombreux à la reprise des *Huguenots*. La débutante est douée d'une voix de soprano aigu extrêmement remarquable, d'un timbre plein d'éclat, qu'elle sait cependant adoucir avec habileté en filant le son, même sur les notes les plus élevées, par exemple le *do* de la cinquième octave, et même le *do* dièze au-dessus de celui-ci. Elle exécute le trille avec énergie, et le trait avec agilité, élégance et netteté. Son succès a été complet de tous points; la meilleure preuve que nous en puissions donner, c'est qu'on lui a fait redire l'*allegro* de son grand air du second acte; ce qui n'était jamais arrivé, du moins si notre mémoire est fidèle, à aucune des précédentes cantatrices qui ont rempli ce personnage. M. Roger a joué et chanté le rôle de Raoul en artiste tout à fait éminent. Il n'est pas possible de mettre plus de charme qu'il ne fait à l'interprétation de la romance du premier acte : *Plus blanche que la blanche hermine*. De même que les sentiments doux et tendres, la passion mélancolique, l'expression pathétique qui n'exige pas une trop grande force matérielle, sont ce qui convient le mieux à la nature de sa voix, d'ailleurs si sympathique. Ainsi, dans la grande scène et duo du quatrième acte, il a dit on ne peut mieux la phrase : *Le danger presse et le temps vole*, et cette autre : *Tu l'as dit, oui, tu m'aimes*. A la fin de ce duo, M. Roger a été rappelé. — La reprise des *Huguenots* a été faite avec un soin des plus louables : la mise en scène, l'exécution générale de l'ouvrage sont redevenues vraiment dignes de notre première scène lyrique.

La salle Ventadour s'est transformée vendredi dernier en salle de concert. L'œuvre toute nouvelle d'un jeune compositeur y a fait ce soir-là son apparition. Cette œuvre est une de ces compositions originales qui ne tiennent à aucune école, qui semblent éclore spontanément, comme le soleil sur le ciel d'une belle matinée de printemps, bien que le plus souvent elles soient le produit d'une longue méditation, d'un laborieux enfantement; une de ces œuvres qu'on ne rencontre guère qu'en France. N'est-ce pas une singulière chose que d'entendre toujours refuser aux Français le génie de la musique? et cela par les Français eux-mêmes. Car, tandis que nous nous jugeons si sévèrement à cet égard, les étrangers ont de nous une meilleure opinion. Sans parler des anciens ouvrages de Grétry, de Dalayrac, de Berton, de Méhul, de Boïeldieu, de Nicolo, ni des œuvres plus modernes d'Hérold, d'Auber, d'Adam, d'Halévy, devenus populaires dans la savante Allemagne, n'avons-nous pas vu récemment Berlioz et Félicien David parcourir triomphalement ce pays avec leurs partitions? et le premier pénétrer jusqu'en Russie, où ses pages de musique romantique ont trouvé de nombreux et les plus enthousiastes admirateurs? — « En mon climat de Gascoigne, disait Montaigne, on tient pour drolerie de me veoir imprimé : d'autant que la cognoissance qu'on prend de moy s'esloigne de mon giste, i'en vaulx d'autant mieux; i'achete les imprimeurs en Guienne; ailleurs ils m'achetent. » — Cette spirituelle paraphrase de ces paroles de l'Évangile : « Partout le prophète est honoré, si ce n'est dans sa patrie, » s'applique parfaitement à nos compositeurs. Ainsi, c'est une chose bien entendue, la France en est stérile. Seulement, outre ceux qui journellement prennent petit à petit un rang distingué sur nos théâtres lyriques, tels que : Ambroise Thomas, Grisar, Clapisson, Boisselot, Maillart, Boulanger, Bazin, etc., de temps en temps, au moment où l'on y songe le moins, il surgit parmi nous des œuvres musicales, telles que : la *Symphonie fantastique* de Berlioz, le *Désert* de Félicien David, le *Dernier roi de Juda* de Kastner, la *Chasse royale* d'Émile Douay, le *Manfred* de Lacombe; nous en passons, pour abréger et arriver tout de suite au *Selam* d'Ernest Reyer, l'œuvre et le compositeur dont nous avons à parler aujourd hui. Le mot *selam* est un mot arabe qui, dit-on, signifie bouquet. M. Reyer a vécu plusieurs années sur cette brûlante terre d'Afrique, où la rêverie est si douce, où l'esprit, dans son apparente oisiveté, reçoit des impressions vives et profondes, tour à tour bizarres et délicieuses, toujours empreintes de la couleur locale la plus caractéristique. Ce sont ces impressions, d'abord traduites en vers harmonieux et brillants par Théophile Gautier, que M. Reyer nous a retracées en langage musical. Le poëte et le musicien s'étaient trouvés un matin, par hasard, sur le même chemin, dans les environs d'Alger; une telle rencontre devait porter ses fruits. Le *Selam* est donc un bouquet d'harmonie poétique et musicale; chacune des cinq parties de cette symphonie est, pour ainsi dire, une fleur, de laquelle s'exhale un ravissant parfum oriental. Ce sont cinq tableaux distincts. Le premier s'annonce par une introduction d'orchestre courte, mais bien conduite et bien instrumentée; elle est suivie d'une sérénade pour voix de tenor, intitulée le *Goum;* à celle-ci se mêle un chœur de guerriers. Le deuxième tableau est une *Razzia*, morceau plein d'originalité, dans lequel se succèdent d'abord, s'unissent ensuite un chœur de pasteurs et un chœur de guerriers; qui finit par une *Pastorale*, charmante mélodie écrite pour baryton. La *Conjuration des Djinns*, une des plus curieuses superstitions de l'Orient, forme le sujet du troisième tableau. Après ce chœur de sorcières, ces traits de violons en triolets tourbillonnants, ces *tremolo* de contre-bases, ces cris de trompettes et de trombones, ce funèbre coup de tam-tam, ce rhythme obstiné de tambour, après toute cette fantasmagorie chorale et instrumentale, on se sent heureusement bercé, au quatrième tableau, par le *Chant du soir*, suave et mélodieuse inspiration. Le cinquième tableau a pour sujet la *Dhossa;* c'est l'image musicale d'une des plus belles solennités de la vie religieuse des Orientaux : le retour des fidèles du saint pèlerinage; c'est aussi la partie la plus importante de l'œuvre de M. Reyer, celle où le compositeur a le plus fait preuve de talent. Ce chœur et cette marche de pèlerins sont développés avec beaucoup d'art; la conception en est claire, le rhythme franc, l'harmonie riche et variée, le thème principal bien présenté et bien ramené; la péroraison de cet excellent morceau a de la largeur, de la pompe et de la majesté. — Le *Selam* est enfin, pour le dire en un mot, un très-heureux début. Cependant la critique ne perd jamais ses droits, et dans l'intérêt même de l'heureux débutant, nous dirons que son œuvre laisse quelque chose à désirer dans son ordonnance générale; on ne sent pas assez la connexion de ses différentes parties; ce sont, si l'on veut, autant de gracieux opuscules, mais dont la réunion ne forme pas une œuvre à proprement parler; ou bien encore autant de jolies fleurs, d'une couleur et d'une odeur fort agréables sans doute, mais des fleurs éparses qu'aucun lien ne rattache ensemble, et qui, par conséquent, ne sauraient, dans leur isolement, fussent-elles rassemblées dans la même corbeille, avoir rien de commun avec un vrai, un beau bouquet. La clarté, la concision, la sobriété des moyens, une certaine originalité tant dans la nature des idées que dans la contexture des morceaux, telles sont les qualités distinctives du talent de M. Reyer : un peu plus de fonds spécialement musical ne gâterait rien à ces précieuses qualités, surtout pour un musicien, quoi qu'en puissent dire quelques bonnes âmes paradoxales, qui jugent de la science du contre-point à peu près comme fait le renard de la fable, des raisins qu'il trouve trop verts. — Nous ne pouvons nous dispenser, en terminant le compte-rendu de cette soirée, de nommer avec éloges mademoiselle Douvry, MM. Barbot et Bussine, qui ont chanté avec une grande distinction les parties solos de la symphonie de M. Reyer. D'ailleurs, celui qui écrit ces lignes peut à meilleur escient que personne assurer que tous les exécutants, dans ce concert, ont bien rempli leur devoir.

D'autres concerts ont eu lieu cette semaine. Nous mentionnerons particulièrement celui que M. Seligmann a donné chez Pleyel, dans lequel un nombreux public d'élite a vivement applaudi, selon l'habitude, la manière expressive et pure, correcte et brillante, dont ce virtuose consommé dans son art fait chanter son violoncelle. Une *Fantaisie chevaleresque*, une autre sur les motifs des *Huguenots*, ont fourni une double occasion de succès à M. Seligmann. — Le concert du jeune violoniste Léon Reynier mérite également une mention particulière. Lauréat du Conservatoire à un âge où d'autres commencent à peine à pouvoir tenir un violon entre les mains, le remarquable élève de M. Massart se joue déjà des difficultés les plus ardues comme ferait un artiste depuis longtemps accoutumé à les surmonter. Qu'il persévère dans de sérieuses études, et nul doute que l'avenir ne soit beau pour lui. — Un autre violoniste, dont le talent a reçu plus d'une solennelle consécration, tant en France qu'en Angleterre, M. Herman, vient aussi de donner un brillant concert, où l'on a fort applaudi, outre le bénéficiaire, madame Hermàn et M. Demunk, qui ont dit avec lui un trio de Mayserder; de plus, de charmantes romances de M. Bonoldi, chantées d'une façon charmante par mademoiselle Dobré. — Il est une autre artiste en l'honneur de qui la presse a entonné depuis quelques jours un concert unanime de louanges: madame Pleyel. Le défaut d'espace nous oblige de remettre à la semaine prochaine le payement du tribut que nous lui devons.

GEORGES BOUSQUET.

Histoire du gouvernement provisoire.

PAR M. ELIAS REGNAULT (1).

Nous n'aurons pas encore, cette fois, l'histoire définitive du gouvernement provisoire, mais nous aurons le témoignage d'un bon esprit qui a vu de près les événements qu'il raconte et les personnages qu'il juge, d'un écrivain distingué, assez désintéressé pour percer d'un regard ferme les nuages dont les fureurs contemporaines enveloppent la vérité. En attendant qu'il nous soit permis de rendre compte du livre de M. Elias Regnault, nous lui empruntons quelques lignes éloquentes et de bon sens extraites du chapitre VIII, persuadés que le ton de ce jugement porté sur M. de Lamartine donnera à nos lecteurs le désir de lire le volume annoncé pour les premiers jours de la semaine prochaine.

« La plus grande gloire dans les premiers jours de la Révolution appartient incontestablement à M. de Lamartine. C'est lui qui, sans autres auxiliaires que le courage et le génie de l'éloquence, a fait sortir l'ordre d'un épouvantable chaos. Seul contre des flots armés, il les apaise de la voix et du geste; au centre de la force populaire, il la dompte par ses accents; dans un cercle de baïonnettes menaçantes, il émousse les armes avec des mots harmonieux, renouvelant, heure par heure, tous les miracles d'Orphée. En l'absence de toute autorité, il gouverne par l'autorité de la parole; à la foule mugissante, il jette les effusions de son cœur; aux passions déchaînées, il impose des leçons de morale. Excitées par des meneurs cachés, travaillées par ces agents de désordre qui se rencontrent à toutes les époques de révolution, les masses se précipitaient furieuses dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, forçant les portes, renversant les sentinelles, poussant des cris de mort, et mettant en question le gouvernement lui-même; lorsqu'aux plus violents paroxysmes de la rage séditieuse, M. de Lamartine se présentait, non pas humble et suppliant, mais impérieux et superbe, dominant de sa voix le cliquetis des armes, les rugissements de la colère, faisant tomber par son regard le fusil braqué sur sa poitrine, la hache suspendue sur sa tête, versant des flots d'éloquence sur la multitude subjuguée, et tantôt par d'énergiques reproches, tantôt par les séductions d'un langage incomparable, changeant les colères en attendrissements et les imprécations en pleurs, la foule se retirait repentante et fascinée. Mais une autre troupe, qui n'avait pas entendu les accents magiques, accourait à son tour avec les mêmes menaces et les mêmes fureurs; le puissant magnétiseur reparaissait encore et la courbait devant lui, frémissante et soumise, sans que les plus exaltés pussent échapper au charme d'une parole qui puisait de nouvelles vigueurs dans de nouveaux dangers. Les journées des 25 et 26 février, y compris la nuit, se passèrent dans cette lutte continuelle d'un seul homme contre tous, du courage contre la passion, de la force intellectuelle contre la force brutale. On ne sait comment le corps put y suffire; mais le plus prodigieux fut cette merveilleuse fécondité d'esprit qui se multipliait avec les périls, qui, au sortir d'un triomphe éclatant, passait à un nouvel assaut, pour triompher encore, et sans faiblir un instant, épuisait les efforts de cent mille agresseurs. Pour qui n'a pas assisté personnellement à ces drames sublimes, à ces subites métamorphoses, à ces prodigieux apaisements du lion populaire, il est impossible de comprendre ce qu'il y a de force dans l'intelligence, de majesté dans le génie. Ce sont là les beaux, les grands jours de M. de Lamartine; ils lui méritent une éternelle reconnaissance, une constante admiration. De pareilles heures suffisent à immortaliser un homme.

» Mais quand le tribun n'est plus au forum, quand le grand prêtre descend du trépied pour se mêler aux difficultés de la vie politique, il s'efface et s'amoindrit. M. de Lamartine, dans les luttes de la place publique, fut héroïque et sublime; M. de Lamartine, dans les luttes intérieures du gouvernement provisoire, fut faible et équivoque. Avec M. Marrast, il accusait les intempérances révolutionnaires de M. Ledru-Rollin; avec M. Ledru-Rollin, il déplorait la mollesse de M. Marrast. Chacun avait une bonne parole de lui, et pour tout projet il laissait une espérance. Il flattait la garde nationale et caressait Blanqui, ménageait Sobrier et amorçait Caussidière. Placé au centre des conflits, il se plaisait dans cette attitude intermédiaire qui donne le pouvoir de faire pencher la balance, heureux d'ailleurs de calmer les orages, de se présenter en pondérateur et en pacificateur, et toujours avec assez de réserve pour que chacun espérât trouver en lui un auxiliaire du lendemain.

» Avec les hommes de la monarchie, M. de Lamartine aimait à se faire magnanime et tolérant. Ce qui le séduisait le plus dans le pouvoir, c'était la faculté de pardonner, d'être généreux, et de faire montre de beaux sentiments. Moins jaloux de fonder l'avenir que de conquérir le passé à force de désintéressement et d'abnégation, il transformait la politique en une espèce de chevalerie plus poétique que sensée, permise quand on ne sacrifie que ses propres intérêts, blâmable lorsqu'on fait largesse des intérêts publics.

» Mais où M. de Lamartine brillait de tout l'éclat, de toute la noblesse du talent, c'était aux réceptions officielles des envoyés diplomatiques. Lorsque les représentants des cours étrangères étaient introduits dans les splendides salons de l'Hôtel de Ville, devant tous les membres réunis du gouvernement républicain, M. de Lamartine, habituellement chargé de répondre aux discours d'apparat, trouvait toujours une attitude et un langage dignes de la grande nation qui parlait par sa voix. Sa taille élancée, mais un peu grêle, semblait prendre une ampleur olympienne; son front rayonnait d'enthousiasme et de fierté; son geste, sobre et mesuré, mais toujours majestueux, se développait en parfaite harmonie avec ses paroles cadencées. Jamais grand peuple n'eut un plus magnifique maître des cérémonies; jamais, dans leur mission auprès des têtes couronnées, les agents de la diplomatie n'avaient rencontré une plus haute expression de dignité personnelle. Ils se retiraient charmés et subjugués, s'étonnant de voir ces hommes d'un gouvernement improvisé représenter si bien la force et la puissance, tempérées par la plus exquise observation des convenances.

Ministre des affaires étrangères, M. de Lamartine se heurta aux difficultés, dès qu'il se vit en face de la politique active. Il avait à parler à l'Europe monarchique au nom de la France républicaine, aux peuples dans l'attente, aux rois dans la terreur. Depuis cinquante ans, deux principes irréconciliables luttaient en Europe, sur les champs de bataille, dans les assemblées, dans la presse. Des chances diverses, des trêves momentanées, les apaisaient de temps à autre, sans jamais les pacifier. L'un, le principe démocratique, venait de triompher en France; l'autre, le principe monarchique, était humilié par les événements de Paris. Auquel fallait-il offrir l'alliance? La logique voulait que ce fût au premier. Mais la logique, c'était la guerre, et le gouvernement provisoire ne désirait pas en affronter les hasards. M. de Lamartine, d'accord avec la majorité du conseil, voulut ménager les deux principes et s'allier avec les contraires, en donnant aux peuples assez d'espérance pour les faire patienter, aux rois assez de gages pour les rassurer. »

M. de Lamartine déploya tous les artifices de son beau langage, et le célèbre manifeste, qui figure déjà à sa date dans notre collection, reproduit dans le récit de M. Elias Regnault, parut au *Moniteur* à la date du 4 mars 1848.

« Ce document, dit l'auteur après l'avoir cité, attendu avec impatience, apporta dans toutes les chancelleries un immense soulagement. L'Europe monarchique respirait. La France s'engageait au repos. Quelques réserves, il est vrai, étaient faites pour des cas éloignés; mais la menace était dans l'avenir, l'impunité dans le présent. Le manifeste, d'ailleurs, ne permettait-il pas aux rois d'user de l'absolutisme, pourvu que ce fût en famille? Ils gagnaient ainsi du temps, et le temps leur apportait l'espérance. La République française les laissait se refaire; ils la saluèrent de leurs compliments, bien décidés à lui demander compte plus tard des épouvantes qu'elle leur avait causées.

» Il y avait d'ailleurs dans le manifeste, en dépit d'habiles ménagements, matière à nourrir les ressentiments secrets. Avec ce système d'équilibre entre deux principes contraires, il était difficile de ne pas blesser l'un ou l'autre, ou plutôt tous les deux; car il est dans la nature humaine de tenir compte plus des offenses que des concessions. Or, le manifeste de M. de Lamartine était à la fois un appel à l'amitié des rois, et une invitation à l'insurrection des peuples.

» Aux rois il disait : Nous ne vous troublerons pas sur vos

(1) Paris, Victor Lecou, rue du Bouloi, n° 10.

trônes; et aux peuples : Vous avez toutes nos sympathies; aux rois : Nous reconnaissons vos titres, mais c'est à vous de les défendre; aux peuples : Nous reconnaissons vos droits, mais c'est à vous de les faire valoir; aux rois : Si vous avez des querelles, nous ne nous en mêlerons pas, mais en cas de défaite, si vous appelez des secours extérieurs, nous nous y opposerons; aux peuples : Si vous êtes battus, ne comptez pas sur nous, mais si vous êtes vainqueurs, nous vous soutiendrons contre l'agresseur étranger. Transaction équivoque entre deux principes inconciliables, également blessés par ce qu'on leur donne et par ce qu'on leur ôte. Les rois reconnus comme un fait pouvaient-ils se féliciter quand les peuples étaient reconnus comme un principe? Et les peuples glorifiés dans leurs droits, pouvaient-ils se contenter d'une sympathie abstraite qui les laissait courbés sous la puissance du fait? On essayait d'un pacte commun avec l'oppresseur et l'opprimé; on tendait la même main à l'Autriche et à l'Italie, à la Russie et à la Pologne, à l'Angleterre et à l'Irlande. On endormait les rois pour laisser réveiller les peuples, on caressait les peuples pour laisser manœuvrer les rois; et l'on se rendait également suspect et aux peuples et aux rois. Sans doute il y avait d'immenses dangers à prendre un parti décisif. Mais quel principe n'a pas ses dangers? Quel principe s'est fortifié en reculant?

» M. de Lamartine, accablé de félicitations, crut avoir fait un tour de force, et prit les remerciments des diplomates étrangers pour des hommages rendus à la République; ce n'était que l'empressement de la peur ravie d'échapper au danger. »

Mémoires de Massena,

PAR LE GÉNÉRAL KOCH.

Sept volumes in-8° avec un atlas. Tomes III et IV.

Nous avons laissé Massena (1) commandant le Padouan et la Palésine de Rovigo, après le coup d'Etat de fructidor et le traité de Campo-Formio. — Quoiqu'il ait pris une large part à cette brillante campagne d'Italie, il n'a été jusqu'à présent que le premier lieutenant de Bonaparte et n'a pas eu à se mesurer avec les difficultés et la responsabilité, dangereuse à cette époque, d'un commandement en chef. Il devait en faire un cruel apprentissage, et ce fâcheux augure eut, comme nous le verrons par la suite, une sorte de fatalité sur sa destinée, car il ne cessa d'être investi de missions plus qu'épineuses.

Bonaparte médiait depuis longtemps une guerre lointaine qui lui permit de revêtir, comme César, une auréole de gloire toute nouvelle et augmentât le prestige, déjà si grand, de ses victoires. Il songeait à l'Orient, cet antique berceau de la civilisation, pour séduire l'imagination de ses concitoyens par le récit de combats et de luttes empruntés, on dirait presque, aux temps héroïques. Il partit donc pour l'Egypte après avoir épuisé les dernières ressources de la France et ruiné l'Italie avec les apprêts de son expédition. Il n'entre pas dans notre cadre d'apprécier cette étonnante conception, mais nous pensons que, malgré tout le talent dépensé par un historien moderne pour l'exalter, l'histoire aura un jour à demander un compte sévère au vainqueur des pyramides quand elle pèsera dans sa rigoureuse balance les résultats, et qu'elle scrutera surtout les motifs, l'opportunité et l'utilité réelle de l'invasion de l'Egypte.

L'assassinat de Duphot à Rome servit de prétexte au Directoire pour s'emparer des Etats du pape. Berthier chassa le souverain pontife, malgré son humble soumission, et proclama la République romaine. Il exécuta mollement les instructions du Directoire; aussi celui-ci, mécontent, le remplaça-t-il bientôt par Massena. Ce dernier, malgré les promesses de Bonaparte, n'avait pas été désigné pour faire partie de l'expédition d'Egypte. Nous ne saurions donner au juste les motifs de cette exclusion, mais nous ferons remarquer qu'aucun des généraux *faits* de l'époque ne fut emmené, et que sauf Kléber, le général en chef se laissa guider dans le choix de ses lieutenants par ses préférences et ses amitiés personnelles. Craignait-il donc que, dans la nouvelle moisson de lauriers qu'il allait cueillir, sa part ne fût diminuée de toute celle qui reviendrait à ses illustres compagnons?

Massena arriva à Rome dans des circonstances délicates et eut tout d'abord à lutter contre une insurrection sans exemple jusqu'alors ni depuis dans les armées françaises. La solde était arriérée; les troupes murmuraient, Berthier avait promis à la garnison de Mantoue le payement de ce qui lui était dû. Il fit enlever à cet effet les fonds de caisse de l'armée de Rome. Aussitôt le soulèvement éclata, furieux, formidable. Comme on aurait dû le prévoir, la population romaine, profitant de nos dissensions, prit les armes et nous attaqua. L'énergie de Massena fut à la hauteur de la circonstance. Forcé de quitter Rome pour ne pas pactiser avec l'émeute, il fit tête aux deux orages : grâce aux mesures qu'il avait prises, les Romains furent battus et l'armée conserva sa discipline. Le Directoire, qui craignait avant tout de mécontenter les troupes, ne le soutint pas comme il l'aurait dû, et, prenant un parti mixte, le remplaça par le général Gouvion Saint-Cyr. Massena se retira à Antibes, où il put au moins goûter quelque repos près de sa famille, bonheur bien rare à une époque aussi agitée et dans une vie aussi remplie que la sienne.

Cependant une seconde coalition se formait contre la France entre l'Angleterre, l'Autriche, la Sardaigne, Naples et la Russie. Le Directoire, au milieu des fautes qui ont déshonoré son administration, fut fidèle au moins à son origine républicaine, et souleva, par une active propagande, l'esprit démocratique dans les Etats voisins. La Suisse était le foyer ardent des idées d'indépendance qui faisaient, depuis 1792, le désespoir et la terreur des monarchies absolues. Unie à la France par cette conformité de sentiments, sa cause était la sienne : aussi, quand la coalition menaça de l'envahir, le Directoire dut-il songer à la défendre.

Malheureusement nous étions à bout de ressources : aux 400 mille hommes que l'Autriche avait sur pied, unis aux 50,000 de l'empereur Paul Ier, nous ne pouvions opposer plus de 250,000 soldats. Le Directoire recourut alors aux moyens extrêmes : il décréta, le 27 septembre 1798, une levée de 200,000 hommes, et comme non-seulement on n'avait pas d'argent, malgré la réserve des biens nationaux, qui était à cette époque une valeur morte, mais qu'encore il existait un déficit de près de 80 millions, il chargea les communes d'équiper leurs conscrits, en déduction de la contribution foncière. Pour frapper l'esprit du peuple et dissimuler sa pénurie, il arrêta la formation de cinq armées qui prirent les noms pompeux d'armée d'Italie, du Danube, d'observation, d'Helvétie, etc.

(1) Voir n° 323, 5 mai 1849.

Dans les grandes circonstances, les gouvernements ne voient que le mérite réel des hommes et sont heureux de les employer : aussi Massena fut-il tout de suite appelé au commandement d'une division dans l'armée dite de Mayence. Sa valeur était mieux appréciée pourtant, car il n'était pas encore rendu à son poste qu'il apprit que le Directoire le nommait général en chef de l'armée d'Helvétie, et que le télégraphe lui prescrivait de se trouver à Zurich le plus promptement possible; cette précipitation était commandée par l'entrée en Suisse du général Auffenberg à la fin d'octobre et l'attitude du comte Bellegarde dans le Vorarlberg.

L'armée d'Helvétie devait lier les deux armées d'Allemagne et d'Italie, tâche extrêmement difficile. Massena était bien capable de la remplir, mais malheureusement il n'avait pas la libre faculté d'agir comme il l'entendait : ses opérations étaient subordonnées aux plans du Directoire, dont le vice ne tarda pas à se faire sentir. Quoi qu'il en soit, le général en chef de l'armée d'Helvétie réalisa tout d'abord les espérances que le gouvernement avait conçues de sa capacité : il débuta par la conquête du pays des Grisons et la prise du Luciesteig. Mais ces brillants succès s'arrêtèrent devant Feldkirch, où il essuya un échec au moment même de la défaite de l'armée du Danube à Stokach. Le plan du Directoire apparaissait alors dans tout ce qu'il avait de mauvais, et les prévisions de Massena se réalisaient : les alliés tournaient leurs efforts contre la Suisse, seul boulevard de la France; s'ils le dépassaient, c'en était fait de notre frontière de l'Est et nous étions envahis.

Le moment était critique, aussi le Directoire modifia son plan ainsi que l'indiquait Massena et le nomma général des deux armées du Danube et d'Helvétie, qui n'en firent qu'une dans sa main. Pénétrant avec sa sagacité ordinaire le projet des Autrichiens, Massena concentra aussitôt ses forces : il détacha de l'armée du Danube 20,000 hommes sur Schaffhausen et rappela Lecourbe de l'Engadine et Dessolle de la Valteline pour résister plus efficacement aux masses de l'ennemi.

Il faut lire le général Koch pour sentir le mérite des difficultés de toute nature, de lieux, de temps, de choses, vaincues par Massena. L'aspérité du théâtre de la guerre, le manque absolu de vivres et de munitions, le petit nombre de ses troupes, les insurrections des montagnards, l'impuissance du directoire helvétique, rien ne l'a arrêté. Il a donné le plus beau spectacle, celui qui saisit le plus puissamment l'imagination : le génie triomphant d'obstacles que la plupart des hommes trouvent insurmontables. — La conquête du pays des Grisons, la prise du Luciesteig, la marche de Lecourbe dans l'Engadine, les combats de Martinsbruck et de Tauffen, livrés par Dessole, les opérations de Soult le long du lac des quatre cantons pour étouffer la révolte des partisans de l'Autriche, la persévérance de Massena sur la ligne de l'Albi, sa victoire à Zurich enfin, sont autant de modèles à citer aux militaires de tous les temps et de tous les pays.

Quand on prononce le nom de Zurich, on sent vibrer en soi l'enthousiasme et la reconnaissance nationale.

C'en est fait maintenant, le nom de Massena est immortel : l'*Enfant chéri de la Victoire*, voilà l'épithète que la justice populaire lui décerne dans sa gratitude. Après Bonaparte, il est le premier général de la république; il marche sur la même ligne que Moreau, et sa spontanéité, la vivacité de son coup d'œil, le rendent peut-être plus précieux encore dans un cas difficile.

Tout n'était pas fini, cependant, en Suisse; la jonction du prince Charles et de Suvarof eût pu amener de graves complications si la mésintelligence qui éclata bientôt entre eux n'eût forcé Paul Ier à rappeler ses troupes en Russie.

Massena se disposait à transporter en Souabe le théâtre de la guerre, quand tout à coup le Directoire fut renversé et Bonaparte nommé consul, le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799).

Il semblait naturel que le général qui venait de sauver la France conservât le commandement de son armée; le premier consul pensa autrement. Tous les militaires n'avaient pas imité le dévouement aveugle de Murat, de Berthier et de Lannes. Beaucoup murmuraient et s'indignaient de l'usurpation du nouveau César. Un certain nombre même, évoquant les souvenirs de l'antiquité, ne voulaient rien moins que ressaisir le poignard de Brutus et en frapper le *tyran*. Massena, lui, n'avait jamais donné dans aucun excès; il avait accueilli silencieusement la nouvelle du 18 brumaire, s'abstenant de toute appréciation. Néanmoins Bonaparte, le sachant républicain sincère, le craignait, entouré qu'il était de soldats qu'il avait toujours conduits à la victoire. Il donna donc le commandement de son armée à Moreau, qu'il voulait éloigner de Paris, et nomma Massena général en chef de l'armée d'Italie, en remplacement de Championnet, qui, malade et ennuyé, demandait son rappel avec la dernière instance.

Nos affaires de l'autre côté des Alpes étaient dans un état si désespéré, que Massena hésita longtemps à accepter cette nouvelle mission. Le Premier Consul lui fit les plus pompeuses promesses, lui jura de ne rien négliger pour mettre l'armée sur un pied convenable, et, pour vaincre son refus, alla jusqu'à lui montrer des marchés fictifs passés avec des fournisseurs et des compagnies qui n'existaient que de nom et qui ne livrèrent jamais un hectolitre de farine ni un kilogramme de viande. La tâche de Massena était colossale; l'armée d'Italie était dans une situation désespérée : sur un effectif de 150,000 hommes, elle ne comptait pas au delà de 28,000 combattants, déduction faite de 15,000 malades ou blessés dans les hôpitaux, de 22,000 hommes détachés dans les places fortes ou sur les derrières, et de 85,000 autres dans les prisons de l'ennemi. Proposer un échange était impossible, car nous n'avions à rendre que 18,000 Russes ou Autrichiens. Le désordre et le dénûment où elle était plongée dépassent toute croyance. Poussées par la faim, des brigades entières désertaient avec armes et bagages, allant à l'aventure, comme les *routiers* et les *grandes compagnies* du moyen âge, chercher leur subsistance où elles pouvaient. La 18e légère et la 24e de bataille se portèrent sur le Var et menacèrent d'assiéger Draguignan. Comme on doit le penser, ces troupes n'avaient ni souliers, ni vêtements, étaient plus qu'imparfaitement armées. Les hôpitaux surtout présentaient un aspect effrayant. L'agglomération et l'entier abandon des malades à Nice causa dans cette ville une épidémie qui avait tous les caractères de la peste. Les autres hôpitaux étaient dans le même état : aussi un nombre considérable de soldats blessés ou malades aimaient mieux mourir sur les grandes routes ou au bivouac que de se rendre dans ces charniers immondes dont l'inspecteur général des hôpitaux, Cochelet, faisait ainsi la description :

« Celui de Cannes est un cloaque où l'on enterre vivants les » malades qu'on y dépose. Je les ai trouvés couchés sur un car» reau humide et infect, où l'on avait répandu des brins d'une » paille pourrie et vermineuse; sans vin, sans tisane, sans médi» caments, sans linge et même sans eau tiède, faute de bois.

» J'ai vu des malades couchés sur la terre, la tête appuyée sur » une muraille glaciale dans une salle ouverte à tous les vents, » tremblants de froid, sans draps, et dans le même état que des » porcs réunis dans une étable. J'ai réclamé en vain les secours » de la municipalité : son agent a été sourd à ma voix et insen» sible à ce spectacle déchirant pour tout bon Français (1). »

Avec de l'argent, on aurait encore pu rétablir les affaires sur un meilleur pied; mais Massena n'avait emporté de Paris que 300,000 francs, et le Premier Consul ne pouvait de longtemps lui en envoyer au delà de 150,000 autres. On n'avait que 42 bouches à feu et 1,200 chevaux d'artillerie sur 4,000 indispensables. Il fallait avec ces ressources faire face à 100,000 hommes bien équipés, abondamment pourvus de tout, qui occupaient le bassin du Piémont, la rivière du Levant, et étaient prêts à entrer en campagne au commencement d'avril.

Massena déploya l'activité qui était une de ses plus précieuses qualités, et parvint à réunir 20,000 hommes aux environs de Gênes. Il contracta un emprunt près des négociants de cette ville, il procura quelques subsistances, et pourvut tant bien que mal aux premières nécessités du moment. Si l'armée n'était pas sur un pied parfait, au moins le désordre avait cessé d'y régner, et les soldats étaient revenus à leurs premières habitudes de discipline. Massena donna le commandement de l'aile droite à Soult, de la gauche à Turreau, du centre à Suchet, et se mit en mesure de défendre Gênes et la frontière du Var, qu'allaient d'abord menacer les Autrichiens.

Ici commence réellement la campagne de 1800. Le baron Mélas, qui avait tout en abondance, put facilement prendre l'initiative. Il manœuvra de manière à séparer notre droite du centre et parvint à la rejeter dans Savone; Massena pare à cet échec en se portant dans la rivière du Levant; mais les Impériaux, en s'emparant de la Bochetta, annulent cet avantage. Alors Massena tente un coup hardi : il réorganise sa droite, confie Gênes au brave Miollis, partage ses forces en deux colonnes dont l'une est commandée par Soult, l'autre par lui-même, et se met en route pour rejoindre Suchet. Ce dernier est alors rejeté sur Finale; Soult, forcé de se replier sur Sassello, ne tarde pas à être pris à demi-mort au combat de Monte-Creto, et Massena se trouve bientôt avoir sur les bras la plus grande partie des forces ennemies. Chacune de ses manœuvres est un chef-d'œuvre; il lutte avec une opiniâtreté inouïe, et parvient à se rejeter dans Gênes après avoir rallié la colonne de Soult. Renfermé dans la ville avec une poignée d'hommes, il en dispute les environs au baron Ott avec un acharnement qui lui procure quelques avantages, mais qui ne peut entraîner sa délivrance, et le blocus se resserre plus rigoureux que jamais. Là on peut dire que Massena fut sublime. Pendant 65 jours la famine déploie en vain autour de lui toutes ses horreurs; la population affamée se révolte à chaque instant; ses soldats n'ont plus la force de se tenir debout; les Anglais bombardent la ville; il reste inébranlable. Une dépêche de Bonaparte le supplie de tenir jusqu'au 25 mai, lui promettant de venir le délivrer à cette époque, et lui disant formellement que sa résistance est indispensable à la réussite de ses desseins. — Il tiendra donc jusqu'à cette date, dût-il, s'il le faut, demeurer seul, comme le génie de la guerre, sur les cadavres de ses héroïques compagnons!

Le Premier Consul, en effet, avait formé, comme par miracle, la fameuse armée de réserve, et descendait du mont Saint-Bernard semblable à un torrent que rien ne peut arrêter. Sa marche cependant ne fut pas assez rapide, et le terme fixé pour la délivrance de Gênes était passé depuis dix jours. Cette ville était littéralement à l'agonie. Depuis longtemps déjà la ration avait été réduite à 150 grammes d'un pain horrible, 244 grammes de viande de cheval et un litre de vin. « (2) Mais tout allait » manquer à la fois, et la détresse était arrivée à son comble. »

Quelques soldats trop excusables, hélas! désertèrent. Massena comprit alors que c'en était fini. Sa grande âme, cependant, répugnait à la capitulation. Il résolut de laisser Miollis dans la place avec les malades et les blessés, pour traiter sur les bases offertes par les généraux alliés, et de tenter lui-même avec les hommes valides une trouée vers la Toscane, pour rejoindre l'armée de réserve, qui ne pouvait être éloignée du Pô. Mais ses généraux lui firent observer qu'il ne réunirait pas par demi-brigade dix hommes capables de marcher, et il fut forcé d'abandonner ce projet. Il fallut donc se rendre.

Les malheureux habitants de Gênes durent même s'estimer fort heureux que les Autrichiens voulussent bien occuper leur ville, car si ces derniers s'étaient retirés purement et simplement, ils seraient tous morts de faim. En effet, le comte Hohenzollern ayant retardé d'un jour la distribution des vivres promise par la capitulation, 7 soldats et 97 malades expirèrent d'inanition. Nos troupes sortirent avec tous les honneurs de la guerre, et Massena, laissant à Gênes les malades et les blessés sous le commandement de Miollis, alla, avec les débris de son héroïque garnison, rejoindre Suchet à Finale et réorganiser un peu son armée. Mais, dans cet intervalle, la bataille de Marengo portait le dernier coup aux Autrichiens, et l'armée d'Italie put enfin se reposer des fatigues de sa rude campagne.

Le Premier Consul, cependant, ne pouvait longtemps s'absenter de Paris, où les divers partis, ressoudant leurs débris épars, conspiraient sa perte à l'abri de la tolérance équivoque dont les couvrait Fouché; d'un autre côté, les Autrichiens étaient encore redoutables en Italie, et nos troupes, mal payées et mal nourries, devenaient de plus en plus difficiles à commander. Il fallait donc, pour parer à toutes ces difficultés, un homme qui pût imposer et par l'ascendant de son mérite et par sa renommée. Bonaparte vainquit la répugnance de Massena et lui fit accepter cette délicate mission. Le général Koch nous montre, à ce propos, combien Bonaparte hésitait peu à sacrifier les hommes, quand il le jugeait utile à ses desseins. Il faut lire, dans son récit, les embarras sans nombre qui assaillirent le valeureux défenseur de Gênes, et la récompense qu'il reçut de son dévouement. Le Premier Consul, à bout d'expédients et ne voulant rien envoyer à l'armée, qui menaçait de se révolter, le destitua bientôt et le remplaça par le général Brune, espérant qu'un nouveau commandant ferait prendre patience aux troupes pendant quelque temps. Le spectacle de l'ingratitude a quelque chose de révoltant qui serre le cœur, et, à la vue de celle de Bonaparte, on ne peut s'empêcher de s'écrier avec le général Koch : « Cette du» plicité ne réveille-t-elle pas un sentiment pénible, et n'est-il » pas amer de penser que le dévouement, le courage, le sacrifice

(1) Tome IV, page 35.

(2) Tome IV, pages 210 et seq.

» incessant de la vie, le patriotisme, enfin, ont pour récompense » le déshonneur et la honte, en vertu de prétendues nécessités » politiques, au nom de je ne sais quelles raisons d'État. »

On voit que ces deux volumes sont bien remplis; on y remarque les mêmes qualités que dans les deux premiers. La défense de Gênes est ce qu'il y a de plus complet maintenant sur ce beau fait d'armes, car le général Thiébault, qui a donné le journal du blocus, garde le silence sur les opérations de l'ennemi, et même sur celles de la droite et du centre de l'armée française. Le général Koch comble cette lacune et déroule sous les yeux du lecteur tous ces différents mouvements. Les opérations de l'armée d'Italie sont intimement liées à celles de l'armée de réserve, considérées jusqu'ici séparément.

HENRI NOEL.

Revue catholique de la Jeunesse (1).

Nous avons annoncé plusieurs fois dans ce recueil une Revue illustrée publiée sous ce titre l'*Image*, et dont la destination était exprimée par ces trois mots : *Éducation, Instruction, Récréation.* Le mérite de ce recueil, conçu et rédigé avec une parfaite connaissance de ce qui convient à ce triple objet, n'a pas réussi à le faire prospérer autant qu'il était nécessaire pour qu'il pût continuer de paraître. Ses éditeurs l'avaient donc abandonné, lorsque des éditeurs nouveaux plus confiants entreprirent de le faire revivre sous ce nouveau titre : *Revue catholique de la Jeunesse*, c'est-à-dire en ajoutant à son programme, d'une manière plus explicite, un terme qui était impliqué dans le plan de l'*Image*. La *Revue catholique de la Jeunesse* se résume aujourd'hui dans ces quatre mots : *Religion, Éducation, Instruction, Récréation.* Le nom de son directeur est un gage assuré pour les familles. Aussi le succès, dont après trois années d'essais l'*Image* avait désespéré, vient au-devant de la *Revue catholique de la Jeunesse*, après trois mois seulement de publication. Cette revue se distingue des autres recueils qui s'adressent à l'enfance et à la jeunesse, en ce qu'elle ne songe pas seulement au plaisir du lecteur, mais aussi à son esprit et à son âme; elle intéresse ses jeunes abonnés en même temps qu'elle les instruit par des récits d'histoire, de voyages, d'expériences scientifiques, que la gravure vient compléter. — Trois numéros richement illustrés ont déjà paru.—Le quatrième est sous presse.

(1) *Revue catholique de la Jeunesse*, recueil mensuel illustré, sous la direction de M. Eugène Veuillot, avec la collaboration de M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*. Prix : 6 fr. pour Paris; 8 fr. pour les départements; 10 fr. pour l'étranger. Envoyer un mandat à l'ordre des éditeurs, MM. Texier et Comp., rue de Lully, 3, place Louvois.

Les mécaniques de Joseph Cusson.

Quelques journaux ont parlé récemment de l'horloge curieuse, imaginée et construite par un jeune cultivateur qui habite sur la rive droite du Lot, tout près du pont d'Aiguillon. Nous sommes à même de mettre sous les yeux de nos lecteurs des détails plus précis sur les inventions mécaniques de M. Joseph Cusson, et un croquis que nous devons, aussi bien que ces détails, à l'obligeance de l'inventeur lui-même.

Joseph Cusson a débuté par des constructions grossières, par des mécanismes très-simples, qui n'avaient d'autre mérite que celui de charmer ses loisirs. A l'âge de dix ans il construisait une de ces girouettes où l'on voit un bonhomme s'escrimer tout seul contre le vent avec deux sabres, l'un en haut l'autre en bas, présentant, l'un la tranche, l'autre le plat. Quatre ans plus tard il produisait une girouette plus savante. Quatre ailettes fixées sur un arbre horizontal faisaient tourner un arbre vertical portant une espèce de plateau avec quatre cavaliers. Un gouvernail tenait l'appareil convenablement orienté, et le tout était enfilé par l'extrémité supérieure d'un mât vertical de cinq mètres de hauteur. Le moindre vent donnait aux ailes un mouvement de rotation qui se communiquait aux quatre cavaliers.

La troisième construction de Joseph Cusson avait une destination utile. Il employait la force motrice du vent à monter l'eau du fond d'un puits. Le mouvement de rotation imprimé par le vent à l'arbre qui portait les ailes était transmis à un chapelet vertical dont les godets remplis d'eau venaient successivement se déverser en dehors du puits. Le jeune paysan n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fit cette première application utile de son génie mécanique.

Quatre ans plus tard il entreprit des pièces notablement plus difficiles. Il réussit à établir une pendule dont la sonnerie était figurée par un ange et par les douze apôtres. Ceux-ci, rangés circulairement autour du timbre, frappaient les heures; les demies et les quarts étaient frappés par un ange placé au-dessus des apôtres. C'était, après un simple tourne-broche dont le volant était garni de personnages sculptés, la première pièce d'horlogerie qu'il confectionnât. Ces ouvrages de précision ne lui faisaient pas oublier les travaux de la campagne; et toujours préoccupé de l'idée de trouver des applications utiles de la mécanique, il construisit un manége à écraser le chanvre, manége mu par des bœufs ou des chevaux.

Mais son chef-d'œuvre, la pièce importante à laquelle il a consacré ces dernières années, est l'horloge à laquelle il a donné le nom de *calendrier mouvant*. L'heure et la minute (en A), la seconde (en B), le jour de la semaine (en C), le quantième du mois (en D), le nom du mois (en E), le millésime de l'année (en F), l'âge et même la phase de la lune (en G), sont marqués sur autant de cadrans spéciaux placés à la face antérieure de l'horloge. Deux autres cadrans indiquent, l'un, à gauche H, l'heure du lever et du coucher du soleil I; l'autre, à droite J, l'heure du lever et du coucher de la lune K.

Au-dessus des cadrans et des rouages règne une galerie M avec des cellules dans le milieu et une tour à chacune des deux extrémités. Lorsque l'heure doit sonner, cinq minutes auparavant, la porte L d'une cellule s'ouvre, et la Mort paraît armée de sa faux, poursuivie par Jésus-Christ, qui la chasse devant lui, le fouet à la main, la pousse et la renferme dans une autre cellule N. Au premier coup de l'horloge, un petit coq, perché sur la croix qui domine une tourelle, bat des ailes et allonge le cou, comme s'il allait chanter. L'heure sonnée, la Mort et le Christ reprennent le chemin de leurs cellules respectives, et, en rentrant, ils ferment les portes. Ces mouvements ont lieu le jour, de six heures du matin à six heures du soir; la nuit ils sont entièrement supprimés.

Trois fois par jour, à six heures du matin, à six heures du soir et à midi, le son de l'*Angelus* se fait entendre. La sainte Vierge, sortant de sa cellule P, paraît sur la galerie M et va se recueillir dans un oratoire Q. Au même instant un ange descend d'une tourelle, il agite ses ailes et va se placer à une petite distance de la Vierge; il s'incline comme pour lui adresser la sublime salutation dont il est parlé dans l'Ecriture. Marie se trouble, elle tremble, et l'on aperçoit le mouvement de sa sainte frayeur. Ceci se passe aux trois premiers coups de l'*Angelus*. L'ange remonte et renouvelle deux fois encore les mêmes mouvements et les mêmes saluts.

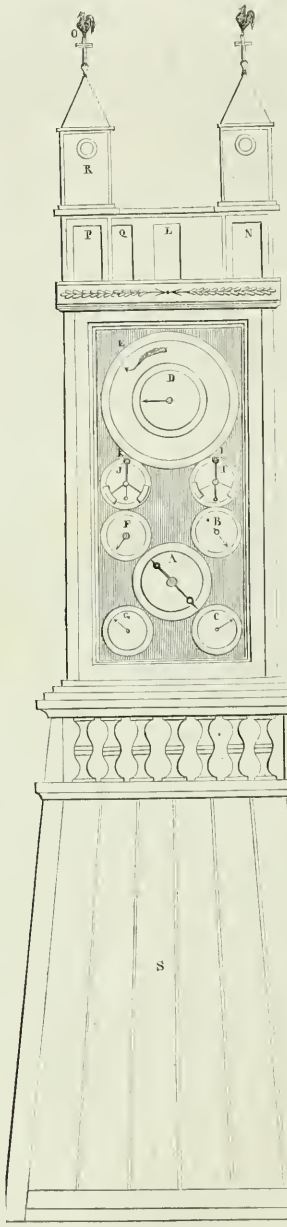

Calendrier mouvant inventé par M. Joseph Cusson, agriculteur à Aiguillon (Lot-et-Garonne).

L'ensemble fonctionne avec une justesse et une précision vraiment remarquables.

Les rouages, disposés artistement derrière une vitre, permettent au visiteur de se rendre compte en peu de temps du fini du travail et de la régularité des mouvements.

Ces rouages sont en bois ou en cuivre, et d'un fini qui ne laisse rien à désirer. L'inventeur a tout conçu, tout exécuté lui-même; pendant le jour il travaillait aux champs, et la nuit, à la pâle lueur d'une lampe, dans un coin de son grenier, il confectionnait son horloge.

Il ne lui a pas fallu moins de six mois pour arrêter le plan et faire le calcul des engrenages et des cadrans. Trois années ont suffi pour mener tout l'ouvrage à bonne fin. Joseph Cusson n'a pas plus de vingt-cinq ans. Il n'a, pour ainsi dire, reçu aucune éducation; l'école primaire qu'il a fréquentée dans son enfance lui a appris la lecture, l'écriture et un peu de calcul. Ce qu'il sait de plus il ne le doit qu'à lui-même. Sans une aptitude vraiment extraordinaire pour le calcul et pour les études scientifiques en dehors de la mécanique, il n'aurait pu concevoir même l'idée de cette pièce curieuse, où l'exécution matérielle est fondée sur une connaissance très-exacte des mouvements des corps célestes. Sans doute il y a des mécanismes de ce genre. Sans parler de l'horloge de Strasbourg, de cette merveille due au génie de M. Schwilgué, notre incomparable artiste-mécanicien, on pourrait, en remontant jusqu'à Charlemagne et même peut-être encore plus haut, trouver la description de mécanismes plus savants, exigeant plus d'habileté que celui dont il est ici question. Mais n'oublions pas que Joseph Cusson est un simple cultivateur, un *paysan*, comme on disait autrefois, et que le voilà devenu l'émule des artistes les plus célèbres.

L'habileté des Anglais dans tous les arts mécaniques est devenue proverbiale. Nous autres Français nous reconnaissons cette habileté, et nous proclamons même souvent, comme incontestable, la supériorité de nos rivaux. Ne faisons pas si bon marché des qualités natives de notre nation; car il n'en est aucune autre, peut-être, chez laquelle le génie de l'invention soit plus développé.

Le seul avantage que les ouvriers anglais aient sur les nôtres, c'est qu'ils opèrent sur un beaucoup plus grand nombre de pièces d'une même nature, et que, grâce à la division du travail, ils acquièrent dans la confection de ces pièces spéciales un tour de main que l'habitude longtemps prolongée peut seule donner. Ce que les Anglais gagnent en exécution, ils le perdent en invention. Seulement ils concentrent tous leurs efforts dans l'aménagement des mécanismes susceptibles d'une application industrielle, tandis que nous songeons uniquement au mérite absolu de l'invention, à la difficulté vaincue, sans tenir compte de l'utilité pratique. Nous faisons de l'art pour l'art ou pour la science; ils n'en font guère que pour l'industrie. Le métier à bras fut, dit-on, repoussé par la France avant d'être introduit en Angleterre. La première machine à vapeur à piston et à cylindre ne fut construite par l'Anglais Newcomen qu'après avoir été imaginée, décrite, et expérimentée en petit par le Français Denis Papin. La filature mécanique du lin, créée à l'étranger par notre compatriote de Girard, ne nous est revenue qu'après avoir reçu le baptême de l'Angleterre. Il ne s'agissait dans tout cela que de mécanique purement industrielle. Mais dès que l'art intervient, la chance est moins mauvaise pour nos inventeurs. Les automates de Vaucanson, son métier à tisser les étoffes brochées, et plus tard l'admirable mécanisme de Jacquart ont eu le succès qu'ils méritaient.

Joseph Cusson aura-t-il la même chance? Nous l'espérons pour lui. « Bien des curieux, des amateurs, des mécaniciens » même, nous écrit-il, sont venus dans ma chaumière et ne » se sont retirés qu'après m'avoir donné des témoignages, » que je crois sincères, de toute leur satisfaction. J'ai reçu » quelques paroles d'encouragement de la bouche d'hommes » recommandables; ils m'ont dit qu'un nouvel avenir s'ou- » vrait devant moi; ils m'ont offert leur protection.... » Que ces paroles soient suivies d'effet; que le jeune cultivateur d'Aiguillon, convenablement patroné, vienne chercher la sanction que Paris seul, il le reconnaît, peut donner à son travail; et si les apparences ne sont pas trompeuses, que l'intervention des sociétés savantes, que l'appui du gouvernement lui fournissent les moyens de cultiver une si rare, une si remarquable aptitude.

Rébus.

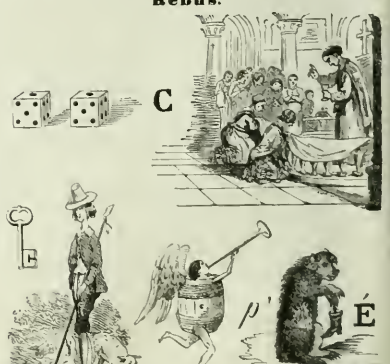

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Le pilote plie ses voiles dès que la foudre menace son vaisseau.

On s'abonne *directement* aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi *franco* d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Cie, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLON FRÈRES, 36, rue de Vaugirard.